REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT - REGION DE LA GUADELOUPE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE GUADELOUPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du

: 24 septembre 2021

Date de la convocation

: 21 septembre 2021

Membres en exercice

: 28

DELIBERATION N°CS2021-09-006/2

Approbation du budget prévisionnel Eau potable du SMGEAG (Septembre à Décembre).

L'an deux-mille vingt et un, le vingt-quatre septembre à seize heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur, Jean-Louis FRANCISQUE, Président du SMGEAG.

	OCT. 2021	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS	EXCUSES
ECTURI	DE POINTE-A-PITHE STE DES DELEGUES	PRES	ABSI	ABSI	REPRESENTES
1	M. Ary CHALUS			X	
2	M. Jean-Louis FRANCISQUE	X			
3	Madame Sylvie GUSTAVE dit DUFLO	X			
4	M. David MONTOUT	X			
5	M. Guy LOSBAR		X		
6	M. Ferdy LOUISY			X	
7	M. Jean-Philippe COURTOIS			X	
8	Mme Isabelle AMIREILLE JOMIE			X	
9	Mme Claudine BAJAZET	X			
10	M. Adrien BARON	X			
11	M. Camille ELIZABETH	X			
12	M. Philippe DEZAC	X			
13	M. Eric LATCHOUMANIN	X			
14	M. Emmery BEAUPERTHUY			X	
15	Mme Myriam Lucie BROSIUS	X			
16	Mme Nicole Edouard Marie Franze SINIVASSIN	X			
17	M. Fabert MICHELY	X			
18	M. Justin DESSOUT			X	
19	Mme Maddly GARGAR	X			
20	M. Didier MERIDAN	X		7	
21	M. Jean BARDAIL			7	X
22	M. Edouard DELTA	X			
_23	Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN	X			
24	M. Blaise MORNAL			X	
25	M. Thierry ABELLI	X			
26	M. Héric ANDRE	X	7,77		
27	M. Alain LEON	X	26 108		
28	M. Jules OTTO			X	

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Madame Myriam Lucie BROSIUS est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE COMITE SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics de d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe;

VU l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe;

VU les statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;

VU la délibération n°CS2021-09-001/1 portant élection du président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49;

VU l'instruction budgétaire et comptable M47.

Considérant le rapport du Président :

Le rapport de présentation du budget prévisionnel assainissement du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe est joint à la présente délibération.

Il est par ailleurs proposé que le vote de ce document se fasse par chapitre, du fait de la souplesse qu'offre cette formule en termes de virements internes de crédits permettant de s'adapter aux impératifs de la gestion.

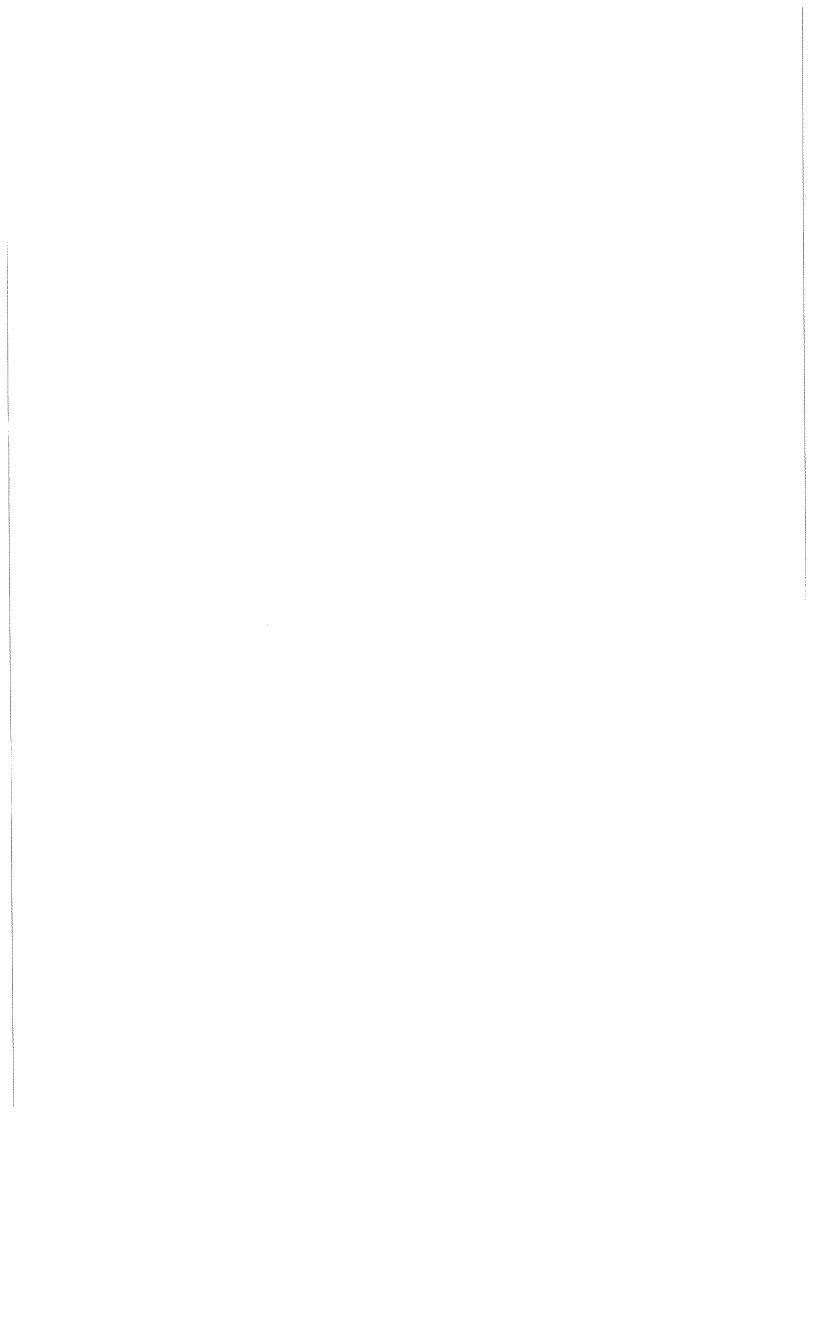
Ouï le rapport du Président, Après en avoir délibéré, DECIDE

A l'unanimité des membres présents,

VOTI	: 28	
POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le budget prévisionnel Eau potable du SMGEAG (septembre à décembre). Celui-ci est réputé voté par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

ARTICLE 2 : D'ARRETER le budget prévisionnel Eau potable aux montants suivants :



		Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	Crédits votés en 2021	13 538 783 €	13 538 783 €
	Restes à réaliser de 2020		- €
	Résultat de fonctionnement 2020 reporté (R002)		
	Total Section de Fonctionnement	13 538 783 €	13 538 783 €
Ħ	Crédits votés en 2021	3 996 246 €	3 996 246 €
оп	Restes à réaliser de 2020		
Section d'investissement	Résultat d'investissement 2020 reporté (D001)		
	Total Section d'Investissement	3 996 246 €	3 996 246 €
		17 535 029 €	17 535 029 €

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au Gosier, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour expédition &

Jean-Louis FRANCISQUE

SEMENT DE

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Guadeloupe. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

COURRIER ARRIVÉ LE:

0 6 0CT. 2021

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE



Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

Rapport de présentation des budgets (septembre à décembre 2021)

Le contexte particulier qui préside à l'élaboration et à la présentation de ces documents budgétaires justifie amplement que soient rappelés la méthode utilisée et leurs contenus.

Le Budget Primitif (BP) 2021 est un document budgétaire prévisionnel. C'est la décision essentielle pour le démarrage de notre nouvelle structure SMGEAG.

Ce budget primitif revêt un caractère doublement historique à la fois parce que c'est le premier document de cette nature qui émane du SMGEAG et parce que le SMGEAG est une structure naissante.

C'est un document qui ambitionne d'afficher un fort contraste avec la période précédente et ses insuffisances.

Il affirme d'emblée le cadre et la dynamique dans lesquels s'inscriront les décisions du SMGEAG et actions dans l'immédiat et dans les mois et années à venir.

Celles-ci viseront toutes à produire et fournir de l'eau de qualité, en quantité suffisante pour satisfaire les besoins vitaux de nos concitoyens en recherchant, dans un esprit de solidarité collective, l'objectif d'un prix uniformisé et commun pour tous.

Il y a urgence à mettre un terme à ces coupures de distribution d'eau fréquentes et de durées variables, en luttant activement contre la déperdition de près de 60% de la matière première qu'est devenue l'eau par la recherche permanente de l'amélioration de la performance du réseau, sa requalification et sa mise aux normes.

Il en est de même en matière d'assainissement dont plus des 4/5èmes des équipements sont non conformes, obsolètes et ne remplissent pas le rôle attendu d'eux, du fait de la longue léthargie dans laquelle ont été placés leur entretien et leur maintenance ou du fait de choix techniques non appropriés.

Il importe de recréer un climat de confiance entre l'usager, qui a droit à un service public de qualité, et le nouvel acteur qu'est notre Syndicat, dont la création a été très favorablement reçue et dont l'action bénéfique est attendue de tous.

C'est aussi dans cette optique que sera engagée une série d'aménagements devant faciliter et moderniser l'accueil du public, notamment par l'installation de bornes de paiement automatique afin de mettre un terme à ce triste spectacle de longues files d'usagers attendant leur tour pour payer leurs factures.

Nous devons également faire un effort pour intégrer et créer un esprit d'appartenance à une équipe unique, nos salariés dont la prise en charge constitue le poste principal de notre compte de fonctionnement pour plus de 15 millions d'euros.

Tels sont les principes généraux qui ont présidé à l'élaboration de ce budget et qui se déclinent, dans ce document, à la lumière de quatre (4) des traits caractéristiques majeurs de notre action future.

D'abord, en termes d'activité, ce budget affiche un certain volontarisme non seulement dans la poursuite mais aussi dans l'intensification et l'amplification des opérations engagées par les opérateurs historiques.

Ensuite, parce qu'il permet, d'ores et déjà, d'augmenter très sensiblement la recherche active des fuites et le remplacement des branchements défectueux, dont les effets unanimement dénoncés sont considérés comme des fléaux par la population.

Et puis, il fait la place à un effort marqué pour améliorer l'accueil de la clientèle dans des locaux réaménagés et modernisés. A ce titre, il est notamment prévu de doter par étape toutes les agences de moyens modernes de paiement.

Enfin, un renfort technique est opéré par le biais du lancement d'études de maîtrise d'œuvre, seule à même de permettre la conduite d'une politique pluriannuelle d'une ampleur sans précédent pour la Guadeloupe. Nous devons nous fixer pour objectif d'avoir 2 années d'avance en matière d'études prêtes pour atteindre un niveau d'investissement de 80 millions par an en rythme de croisière.

Sur le plan de la technique budgétaire, les règles de la comptabilité publique fixées et explicitées dans l'instruction comptable M49 dans un premier temps, mais également la M57, sont strictement respectées.

Trois budgets sont présentés : PRINCPAL – EAU – ASSAINISSEMENT –

Le budget SPANC a été incorporé au budget assainissement, comme pratiqué antérieurement par la plupart des opérateurs historiques. Ceux de la DECI et de la GEPU, nouvelles compétences à la charge du SMGEAG depuis la loi n°2021-513 du 29 avril 2021, en l'absence de données antérieures feront l'objet d'une décision modificative après réalisation d'un état des lieux.

Compte tenu de ce qui précède, les trois documents présentés couvrent l'intégralité des compétences dévolues au SMGEAG.

Par ailleurs, le vote par chapitre, offre une souplesse en termes de virements internes de crédits permettant de s'adapter aux impératifs de la gestion.

Le contenu de ces documents, quant à lui, s'est attaché à permettre une transition sans rupture ni heurt pour la reprise des opérations conduites par les opérateurs précédents.

Aussi, les sections d'investissement retracent la compilation des opérations en cours aussi bien en eau potable qu'en eaux usées, déjà engagées au 1er septembre 2021 et dont les marchés ont été notifiés aux attributaires et ne nécessitant, à quelques exceptions près, aucun apport supplémentaire en fonds propres pour assurer leur réalisation.

Pour leur part, les sections de fonctionnement énumèrent l'ensemble des postes de charge pesant maintenant sur le SMGEAG après agrégation des inscriptions collectées dans les comptes des opérateurs précédents.

De manière plus précise, le budget principal est la somme des deux autres consacrés à l'Eau potable et à l'Assainissement.

Il se monte à 44,5 millions d'euros dont 34 millions d'euros pour celui de l'Eau et 10,5 millions pour l'assainissement.

Nos principales recettes sont constituées de la dotation initiale décidée par les organismes fondateurs à hauteur de 16,250 millions d'euros, du produit des ventes d'eau à hauteur de 17,781 millions d'euros et des différentes contributions obtenues auprès des Co-financeurs, de nos actions et opérations d'investissement.

Nos dépenses pour leur part concernent :

En matière d'eau potable, et en parfaite coordination avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental qui conservent, pour une période limitée, la maîtrise d'ouvrage de ce qui avait été entrepris avant la création de SMGEAG.

Notre structure s'est engagée résolument dans le renforcement de nos immobilisations dans le cadre de la troisième phase du plan d'action prioritaire de poursuite de la lutte contre la déperdition à hauteur de 2,5 millions €;

La réhabilitation de l'usine de Belin (Port-Louis) et la construction d'un réservoir pour la ville de Port Louis, absorberont pour leur part 1,4 million €;

Et puis, la poursuite d'études de maîtrise d'œuvre en cours pour 0,4 million €.

Soit un total d'opérations de 4,6 millions €

Pour ce qui a trait à l'assainissement, sont programmées :

La mise en conformité du système d'assainissement collectif de Wonche-Dalciat-Dorville (Baie-Mahault) pour 3,3 millions € ;

La mise aux normes de l'autosurveillance de la STEP et des principaux postes de refoulement de la Pointe-à-Donne (Jarry) à hauteur de 0,298 million €;

La réhabilitation des postes de refoulement principaux des STEP de Trioncelle et Pointe-à-Donne (Baie-Mahault) ainsi que celle de la mini-step de Calvaire (Baie-Mahault) pour 85 000 €;

La réhabilitation des réseaux de la Marina (Gosier) pour un coût de 90 000€;

La réhabilitation du pont racleur du bassin de clarification de Pointe-à-Donne (Jarry) pour 80 000€;

Le renouvellement du réseau de la rue des Fougères (Baie-Mahault) pour un montant de 0,902 million €;

La fin des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif de Grand-Anse (Trois-Rivières) pour 0,700 million € ;

Les travaux de réparation et de dévoiement d'un réseau d'eaux usées Avenue Gaston Feuillard (Basse-Terre) pour 0,265 million € ;

La mise en place d'un surpresseur pour l'usine de la Plaine (Trois-Rivières) à hauteur de 0,370 million ϵ ;

La reconfiguration du réseau des eaux usées de Pointe d'Or ouest (Les Abymes) à hauteur de 0,411 million € ;

La poursuite de la maîtrise d'œuvre de la création du système d'assainissement à Petit-Canal pour 13 790 €;

Les travaux de création du système d'assainissement de Petit-Canal pour 43 160€.

Enfin et pour permettre au conseil de surveillance, nouvellement créé, de jouer pleinement son rôle, une dotation pour études de 20 000,00 euros a également été prévue.

Ces budgets dégagent un excédent de ressources de la section de fonctionnement de 7,824 millions € permettant, par prélèvement au profit de la section d'investissement, d'assurer le remboursement de l'amortissement (capital) de la dette financière et l'autofinancement des investissements à réaliser au cours du quadrimestre.

Gosier, le 6 octobre 2021

SMGEAG - SMGEAG EAU POTABLE - BP - 2021



Numéro SIRET 903 001 121 00016 SMGEAG Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de la Guadeloupe

POSTE COMPTABLE: AGENCE COMPTABLE DU SMGEAG

SYNDICAT MIXTE OUVERT

M. 49 (1)

BUDGET PRIMITIF

BUDGET: SMGEAG EAU POTABLE (2)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe •



VUE D'ENSEMBLE EAU PO	TABLE	A1						
nen.								
הבה	EVDI AITATIAN	EVEL OITATION						
	EXPLOITATION ENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION						
JEF!	D'EXPLOITATION	RESETTED BE EXCEPTION B EXTENTION						
CREDITS DE FONCTIONNEMENT O VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 492 307,71	20 492 307,71						
+	+	+						
R E RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)								
O R 002 RESULTAT DE T FONCTIONNEMENT REPORTE (2) S								
=								
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	20 492 307,71	20 492 307,71						
-	INVESTISSEMENT							
	ENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
V CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 571 338,36	6 571 338,36						
+	. +							
R RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)								
O R T SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)								
	=							
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 571 338,36	6 571 338,36						
	TOTAL							
TOTAL DU BUDGET (3)	27 063 646,07	27 063 646,07						

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette élape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et

le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

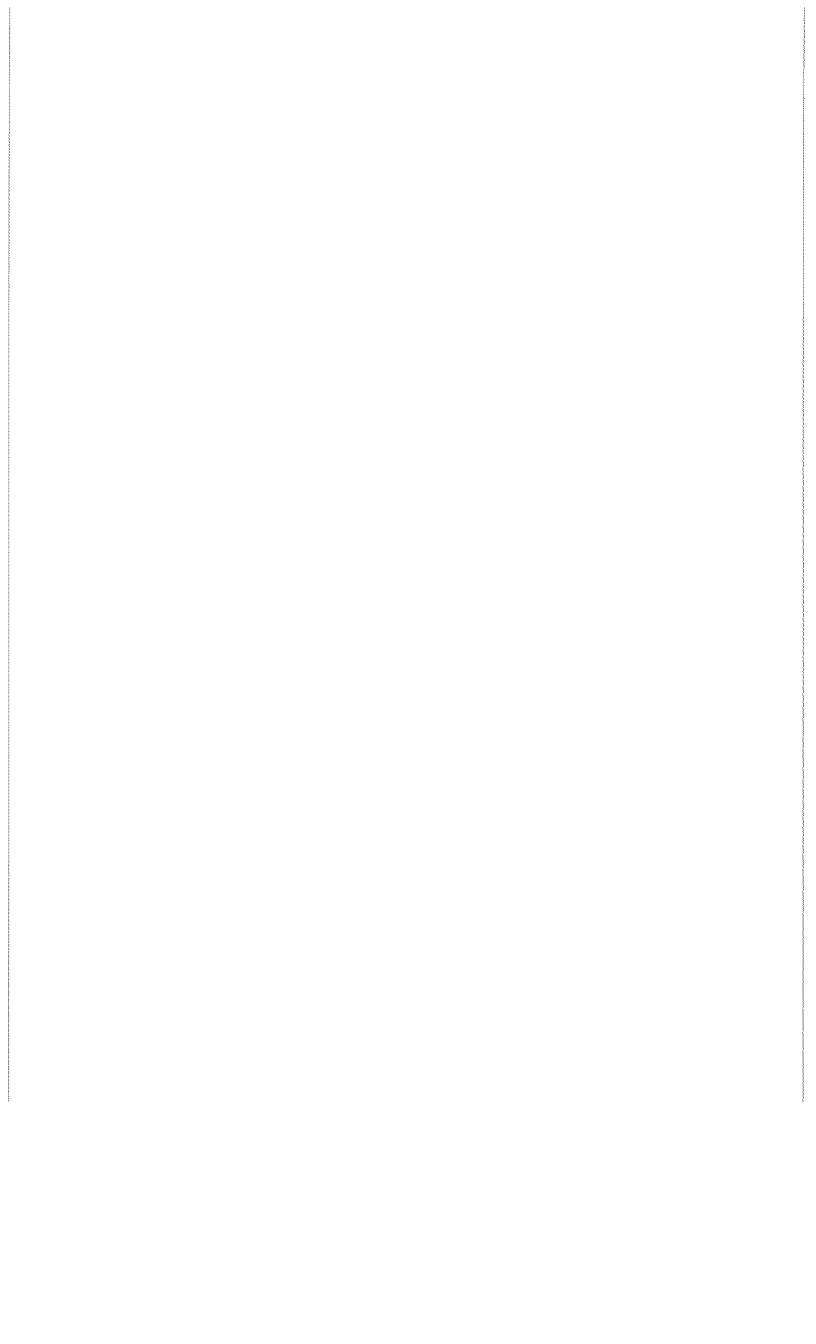
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptebilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

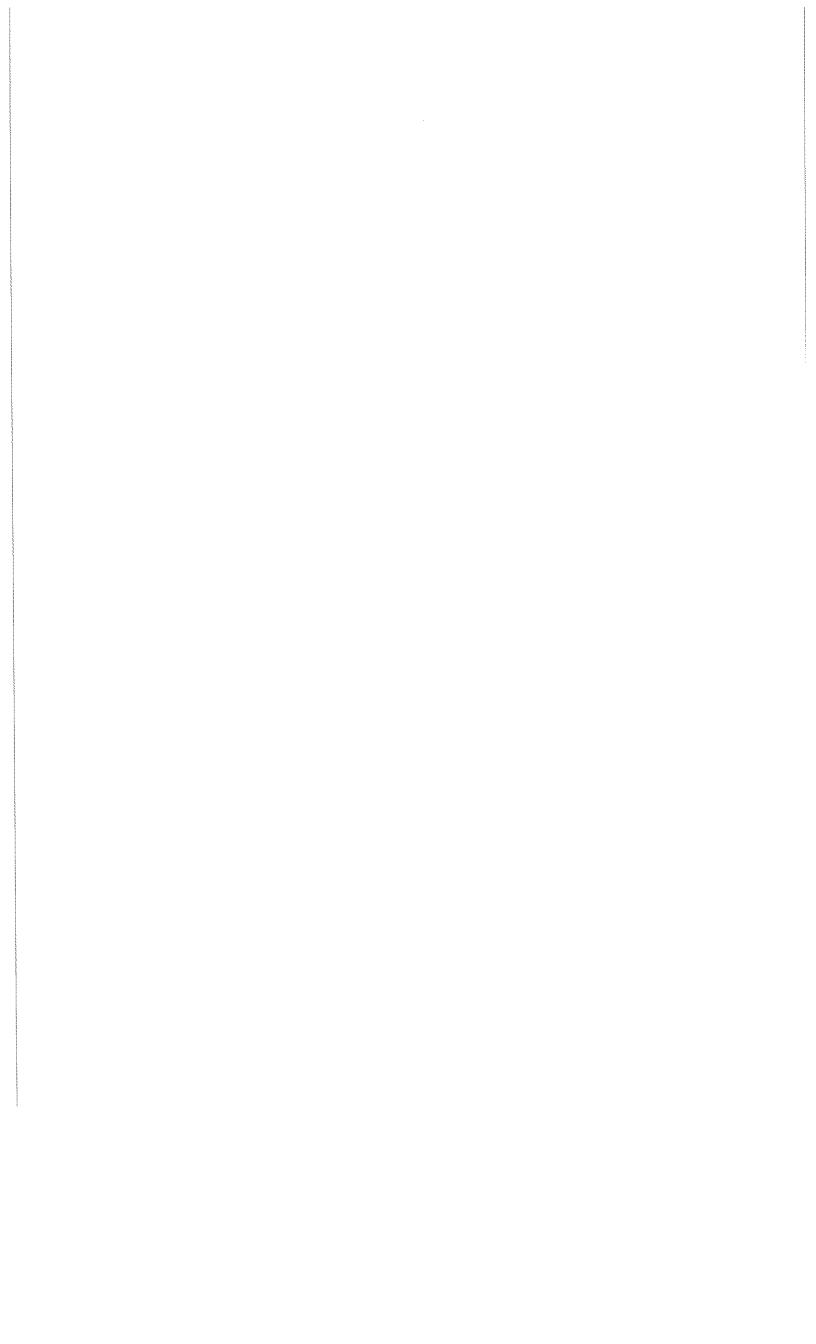
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

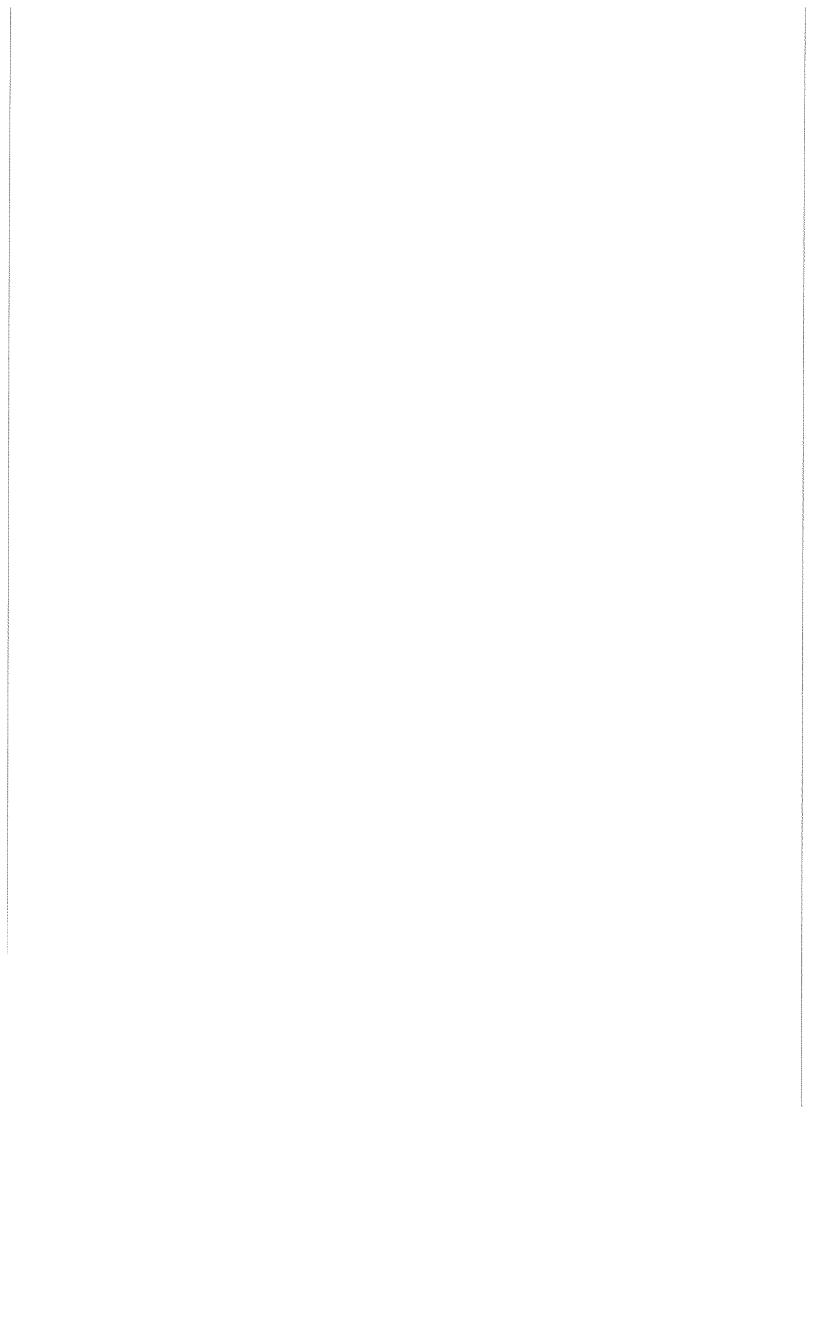


BUDGET EAU POTABLE SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap.	Libellé (1)	Proposition	Vote
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 665 212,81 €	0,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	753 382,25 €	0,00
605	Achat de matériel, équipements et travaux (incorporés aux ouvrages et aux produi	976 014,34 €	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	585 919,90 €	0,00
6062	Produits de traitements	373 889,16 €	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	138 598,88 €	0,00
6064	Fournitures administratives	- €	0,00
6066	Carburants	80 001,38 €	0,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	605 000,00 €	0,00
6071	Compteurs	- €	0,00
611	Sous-traitance générale	367 827,09 €	0,00
6122	Crédit-bail mobilier (peut être subdivisé comme le compte 21)	- €	0,00
6125	Crédit-bail immobilier (peut être subdivisé comme le compte 21)	- €	0,00
613	Locations	- €	0,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	232 195,48 €	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	221 994,40 €	0,00
61521	Ent. reparation batiments (ouvrages)	- €	0,00
61523	Entret. rép. réseaux	289 000,00 €	0,00
61528	Entret.rep. divers	77 216,67 €	0,00
61551	Matériel roulant	19 844,09 €	0,00
61558	Autres biens mobiliers	- €	0,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	70 925,65 €	0,00
616	Primes d'assurance	- €	0,00
6161	Multirisques	33 845,14 €	0,00
6162	Assurance obligatoire - dommage construction	- €	0,00
6168	Autres assurances -	- 6	0,00
617	Etudes et recherches	34 840,33 €	0,00
618	Divers	300 000,00 €	0,00
6256	Missions	- €	0,00
6257	Réceptions	€ 00,000 11	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	- €	0,00
6261	Frais d'affranchissement	136 381,48 €	0,00
6262	Frais de télécommunications	149 636,60 €	0,00
627	Services bancaires et assimilés	- €	0,00
628	Divers	207 700,00 €	0,00
		207 700,00 €	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL FRAIS ASSIMILES	7 790 000,00 €	0,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	- €	0,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	- €	0,00
6335	Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage	- €	0.00
6336	Cotisations au centre national et au centre de gestion	- €	0,00
6338	Autres	- €	0,00
6411	Traitements, salaires et appointements	7 790 000,00 €	0,00
			V,00
014	Atténuation de produits	1 153 973,28 €	0,00
7012	Taxes & Redevances	- €	0,00
701249	Reversement aux agences de l'Eau	1 153 973,28 €	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100 000,00 €	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100 000,00 €	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	14 709 186,09 €	0,00



	NUA DOEC FINANCIEDES	440 567,25 €	3	0,00
	CHARGES FINANCIERES	- €	2	€
	Charges d'intérêts	220 675,24 €		€
	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - rattachement des ICNE	- €	(a)	€
		- €	-	€
	intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	- €	_	€
	Autres charges d'intérêts	- €	-	€
	Escomptes accordés	€	120	€
	Pertes de change	- €	2 4 00	€
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	219 892,02 €	(m)	€
	Autres charges financières	- €		ϵ
	Indemnités pour remboursement anticipé emprunt	- €		€
6688	Autres charges financières	- 6		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 000,00 €		0,00
	Rappel d'impots (autres qu'impôts sur les bénéfices)	0,00		0,00
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200 000,00		0,00
672 F	Reversement de l'excédent sur opérations de rattachement	0,00		0,00
	Autres charges exceptionnelles	0,00		0,00
	The state of the s			
68 I	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROV	- €		0,00
6817 I	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- €	-	€
				0.00
022 I	DEPENSES IMPREVUES	- €		0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0.00		0,00
power statement	TOTAL DEPENSES REELLES	15 349 753,34 €		0,00
042 I	EXPLOITATION TRANSFERT ENTRE SECTION	- €		0,00
6811 I	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00		0,00
	Dotations aux dépréciations des éléments financiers	0,00	^	0,00
0000	John Ord and depreciations and statistics interested			
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	5 142 554,36 €		0,00
023	Virmt à la section d'investissement	5 142 554,36		0,00
	'. '.	5 142 554,36 €		0,00
TOTAL DES	PRÉLÉVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 142 334,30 €		0,00
	TOTAL DEPENSES	5 142 554,36 €		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	20 492 307,71 €		0,00
Den ()			+	
+	REST	ES A REALISER N-1		0,00
			+	
	D002 RES	ULTATS REPORTES		0,00
			=	
	TOTAL DES DE	PENSES CUMULEES	20 492 30	7,71



BUDGET EAU POTABLE SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

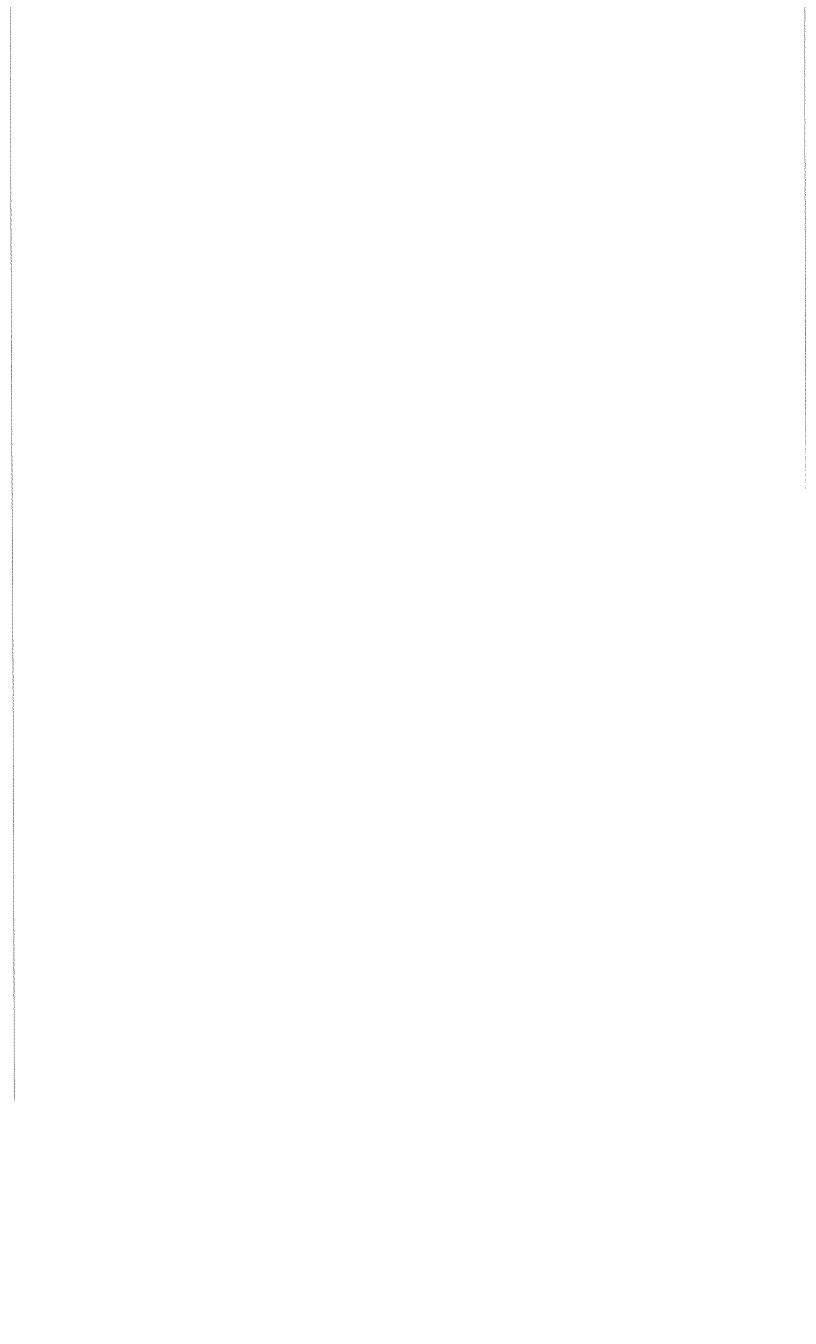
DU

AU

01/09/21 31/12/21

Chap.	Libellé (1)	Proposition	Vote
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTAT	12 367 307,71 €	- (
70111	vente eau abonnés	8 712 073,24 €	- (
70112	Abonnement Eau	914 410,18 €	- (
70118	Autres ventes d'eau	- €	- (
70121	Octroi de Mer	- €	(
70123	Préservation de la ressource	1 182 685,80 €	- (
70124	Lutte contre la Pollution	1 558 138,50 €	- (
704	Travaux	- €	- (
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 125 000,00 €	- (
747	Subvention et participation des collectivités territorialles	8 125 000,00 €	- 6
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	- €	- (
757	Produits spécifiques	- €	- (
7588	Autres produits divers	- €	- (
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	20 492 307,71 €	- (
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	- €	- (
721	Prod. immobiisée immos incorporelles	- €	- 6
722	Prod. immobiisée immos corporelles	- ε	- 6
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- 6
7718 -	Autres pdts exceptionnels sur opérations de gestion	<u>- ε</u>	- 6
774	Subventions Exceptionnelles	- €	- (
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	- €	- 6
778	RECETTES EXCEPTIONNELLES	- €	- (
78	REP AMORT, DEPRECIAT° ET PROV	- e	- ε
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions -	- €	- 6
013 641	Charges De Personnel	- e	- €
64198	Autres-Remboursement	- €	- €
the street	TOTAL RECETTES REELLES	20 492 307,71 €	- · · ·
TOTAL I	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	20 492 307,71 €	- €

	T
RESTES A REALISER N-1	- €
	+
R002 RESULTATS REPORTES	- €
	=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	20 492 307,71 €



01/09/2021 EAU POTABLE DEPENSES D'EXPLOITATION - CHAPITRES

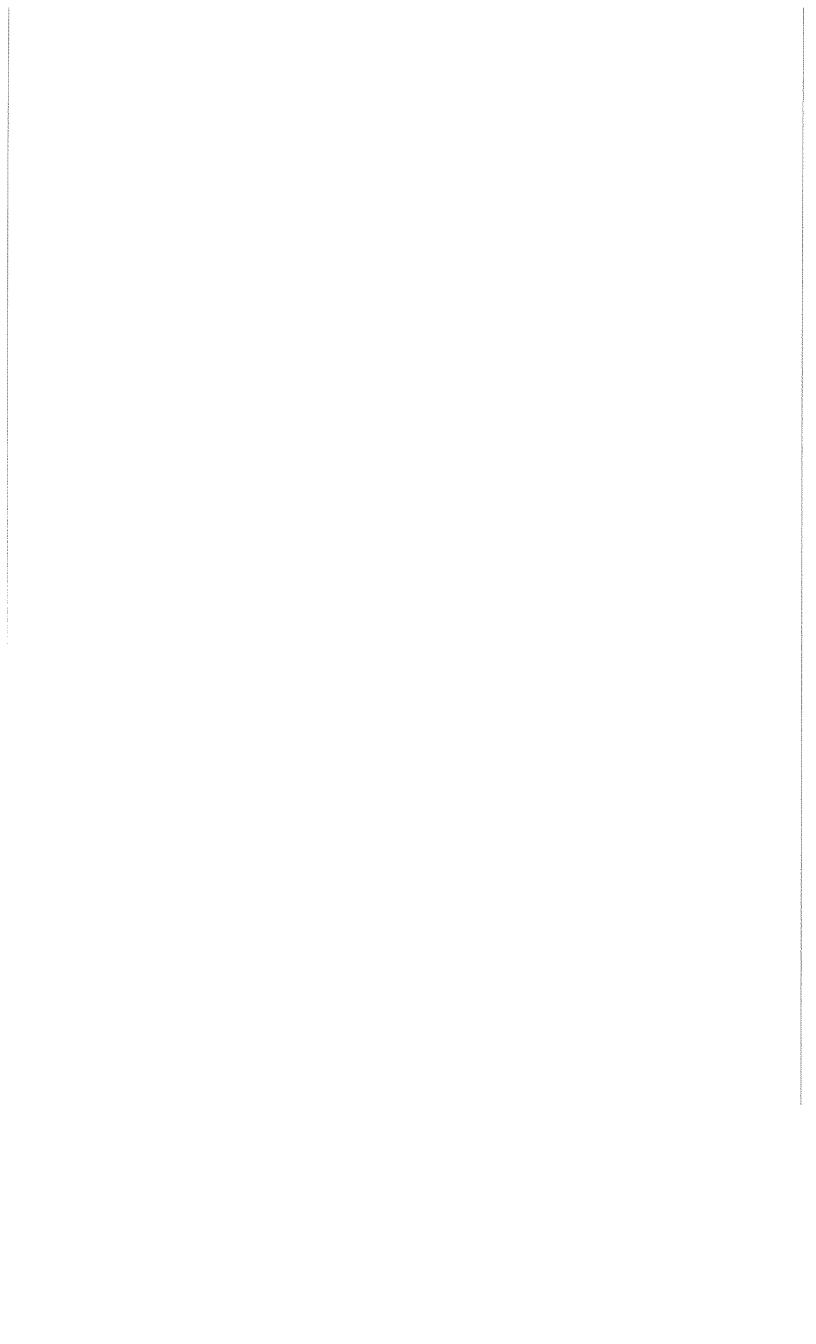
Chap.	Libellé	Propositions nouvelles		VOTE (3)	
011	Charges a caractere general	5 665 212,81	€) =)	€
012	Charges de personnel frais assimiles	7 790 000,00	€	-	€
014	Atténuation de produits	1 153 973,28	€	-	€
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	€	7 = 5	€
197	Total des dépenses de gestion de service	14 709 186,09	€	1 =	€
66	Charges financieres	440 567,25	ϵ	· ·	ϵ
67	Charges exceptionnelles	200 000,00	€	-	€
68	Dotations aux amortissements, aux depreciations et au		€	-	€
022	Depenses imprevues	A.	€	() -	€
	Total des dépenses réelles d'exploitation	15 349 753,34	€	-	€
023	Virement section investissement	5 142 554,36	€	-	€
042	Exploitation transfert entre section	-	€	-	€
	EXCÉDENT	5 142 554,36	€	- 400	€
	TOTAL	20 492 307,71	ϵ	-	€

TOTAL

20 492 307,71 €

RECETTES D'EXPLOITATION

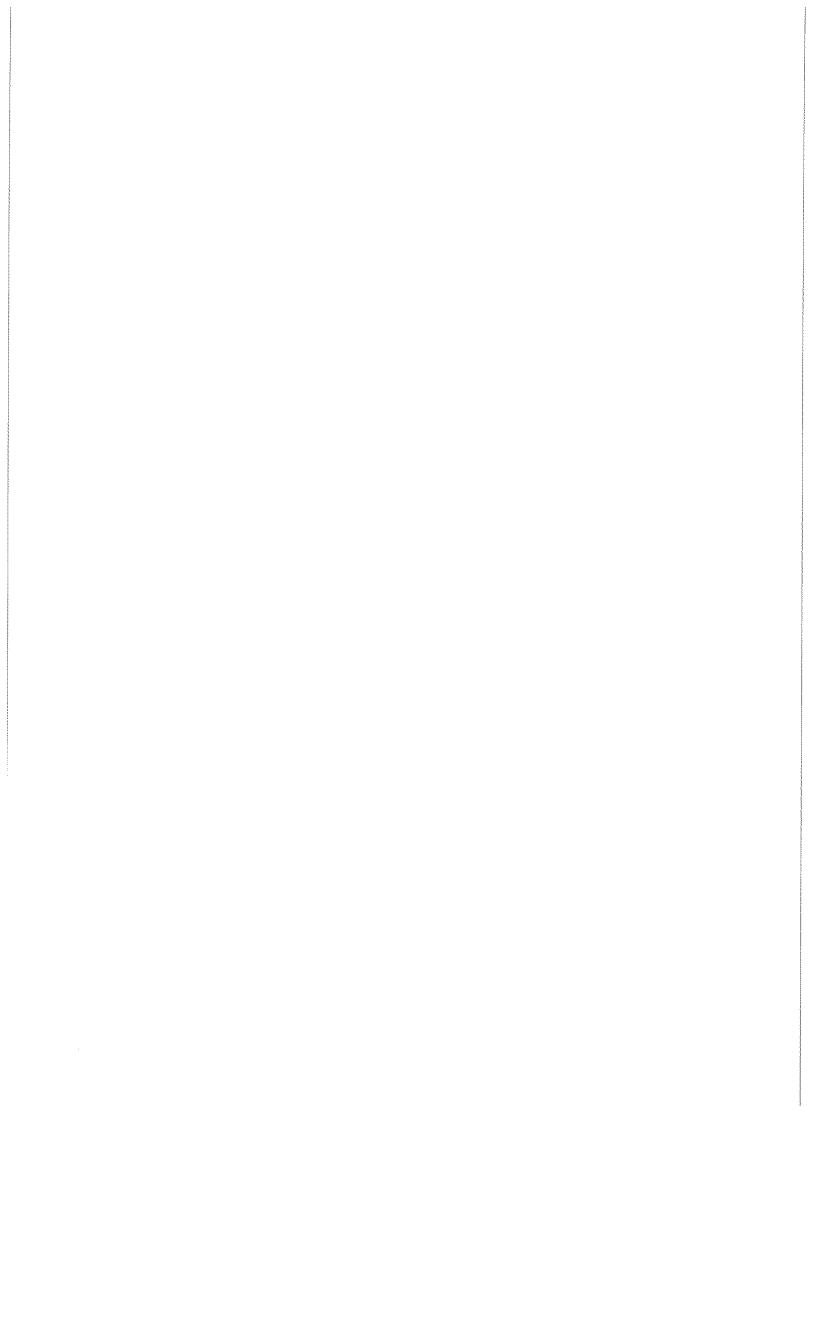
Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE (3)	
70	Valeurs de produits fabriques, prestations de services	12 367 307,71 €	-	€
74	Subventions d'exploitation	8 125 000,00 €	-	€
75	Autres produits de gestion	- €		€
	Total des recettes de gestion de service	20 492 307,71 €) ma	€
72	Production immobilisee	- €	(#)	ϵ
77	Produits exceptionnels	- €		
78	Reprises sur amortissements, depreciations et provisio	- €		
013 641	Charges de personnel	- €		
	Total des recettes réelles d'exploitation	20 492 307,71 €	-	ϵ
	TOTAL	20 492 307,71 €	-	ϵ



BUDGET EAU POTABLE -SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

DU AU 01/09/2021 31/12/2021

Chap.	Libellé (1)	Proposition	Vote
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 000,00 €	- €
2031	Frais d'études	20 000,00 €	- €
2033	Avis d'insertion	- €	- €
2051	Logiciels aquis	160 000,00 €	- €
208	Autres immobilisations incorporelles	- €	- €
21	IMMO CORP. (HORS BIENS VIVANTS)	431 955,42 €	- €
0	0	- €	- e
21355	IGAAC Bâtiment administratif	- €	- €
2138	Autres constructions	- €	- €
21531	Réseaux d'aduction d' eau	38 135,00 €	- €
21532	Réseaux d'assainissement	- €	- €
21561	Mat spéci exploi eau	393 820,42 €	- €
2181	Installations générales, agencements, aménagement	- €	- €
2182	Matériel de transport (à subdiviser comme le 2111)	- €	- €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	- €	- €
2184	Mobilier (à subdiviser comme le 2111)	- €	- €
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CO	4 998 784,00 €	- €
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COUI	4 998 784,00 €	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	5 610 739,42 €	6
	10 DOTATIONS, FONDS ET RESERVES	- €	- €
1068	Autres réserves	- €	- €
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES	960 598,94 €	ϵ
1641	Emprunts en euros	960 598,94 €	- €
16	87 Autres dettes	- €	- €
	27 AUTRES IMMOBILISAT°FINANCIERES	- €	- €
2	71 Titres immobilisés	- €	- €
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	960 598,94 €	The second contract of the second contract ϵ
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 571 338,36 €	- €
040	Investissement transfert entre section	- €	- €
	TOTAL DEPENSES	- €	- €
TOTA	AL DES DEPENSES D'INVEST DE L'EXERCICE	6 571 338,36 €	+
	REST	ES A REALISER N-1	0,00
	D001 RESU	ULTATS REPORTES	+ 0,00
			6 571 338,36
	TOTAL DES DE	PENSES CUMULEES	0.2/1.338.30



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF SANS REPRISE DES RÉSULTATS

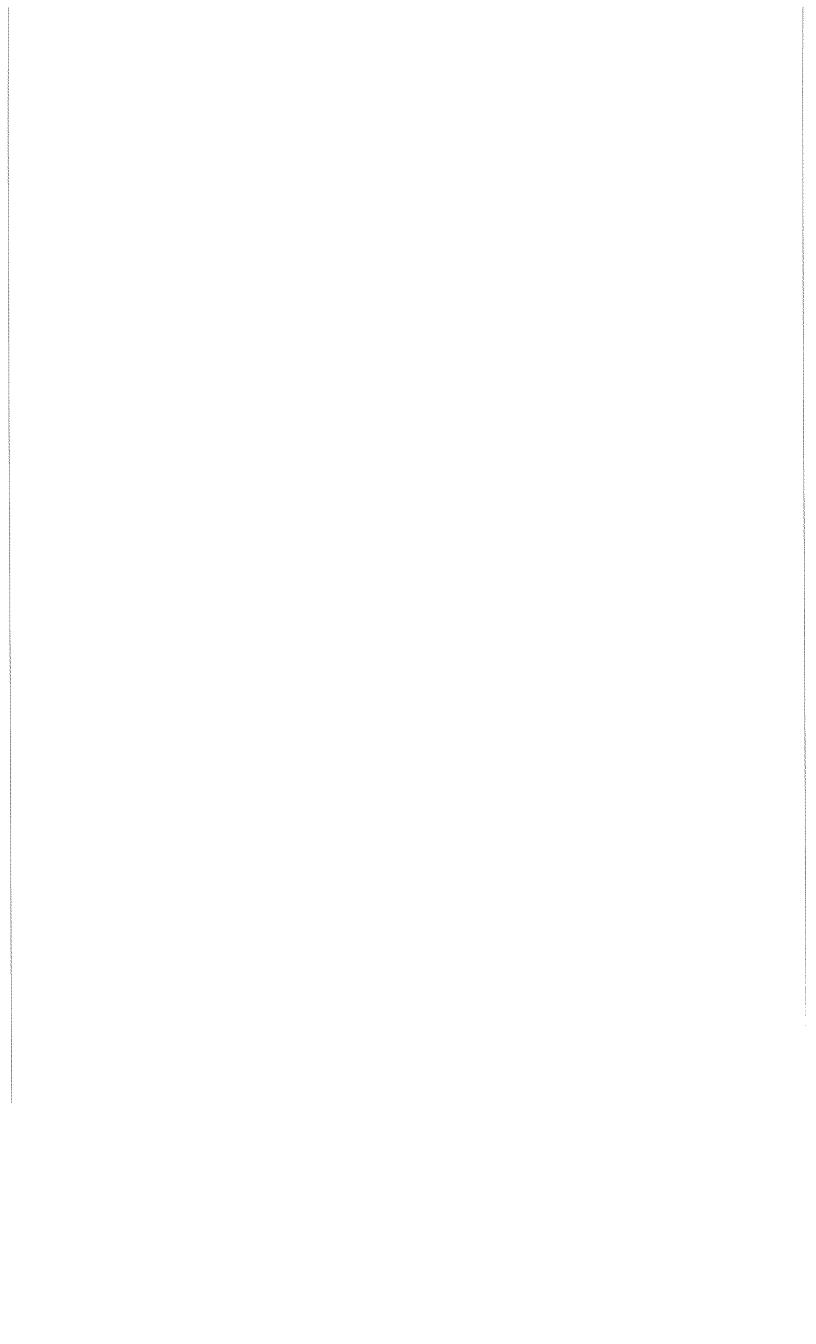
BUDGET EAU POTABLE

DU AU 01/09/2021 31/12/2021

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap.	Libellé	Proposition	Vote (4)		
13	SUBV. INVT	1 428 784,00		1	0,00
13111	Agence de l'Eau	- €		-	€
13118	Etat AFB	- €		-	€
1312	Régions	300 044,64 €		·	€
1313	Département	342 908,16 €		-	€
1317	Budget communautaire Fonds Structurels	428 635,20 €	¥8	-	€
1318	Autres	357 196,00 €		776	ϵ
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES	- €		100	€
1641	emprunts et dettes en euros	- €		-	€
16441	EMPRUNTS AVEC LT	- €		-	€
6449	EMPRUNTS OPTION LT	- €	E 0	-	€
66	REFINANCEMENT DE DETTE	- €		-	€
TOTAL DES RECH	ETTES D'ÉQUIPEMENT	1 428 784,00 €		-	€
0	FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT, E	- €		-	•
068	Autres réserves	- €		-	€
TOTAL DES RECE	ETTES FINANCIÈRES	- €		-	€
TOTAL RECETTE	S REELLES	1 428 784,00 €		-	€
40	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	- e			•
801	Frais d'établissement	- €			€
8031	Frais d'études	- €		-	€
8033	Frais d'insertion	- €		_	€
8051	Logiciels acquis	- €		-	(
8182	Amort Matériel de transport	- €			+
8183	Amort Matériel de bureau	- €		-	•
8184	Amort Mobilier	- €		_	€
8188	Amort Matériels divers	- €		_	ϵ
82311	Bâtiment d'exploitation	- €			€
82531	Réseaux d'eau	- €		40	€
82561	service de distribution d'eau potable	- €		4	€
21	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATIO	5 142 554,36 €		-	€
21	Virment de la section d' exploitation	5 142 554,36 €		_	€
OTAL RECETTE	S D'ORDRE	5 142 554,36 €	PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	-	€
OTAL DES RECE	TTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 571 338,36 €		-	€
	2000	SO A DELL'ACTO NA	+		
	RESTE	S A REALISER N-1	+	-	€
	R001 RESU	LTATS REPORTES			
	700120000231204000123224 444444		.=		
	TOTAL DES RECI	ETTES CUMULEES	6 571 333	2 36	. 6

TOTAL DES RECETTES CUMULEES 6 571 338,36 €



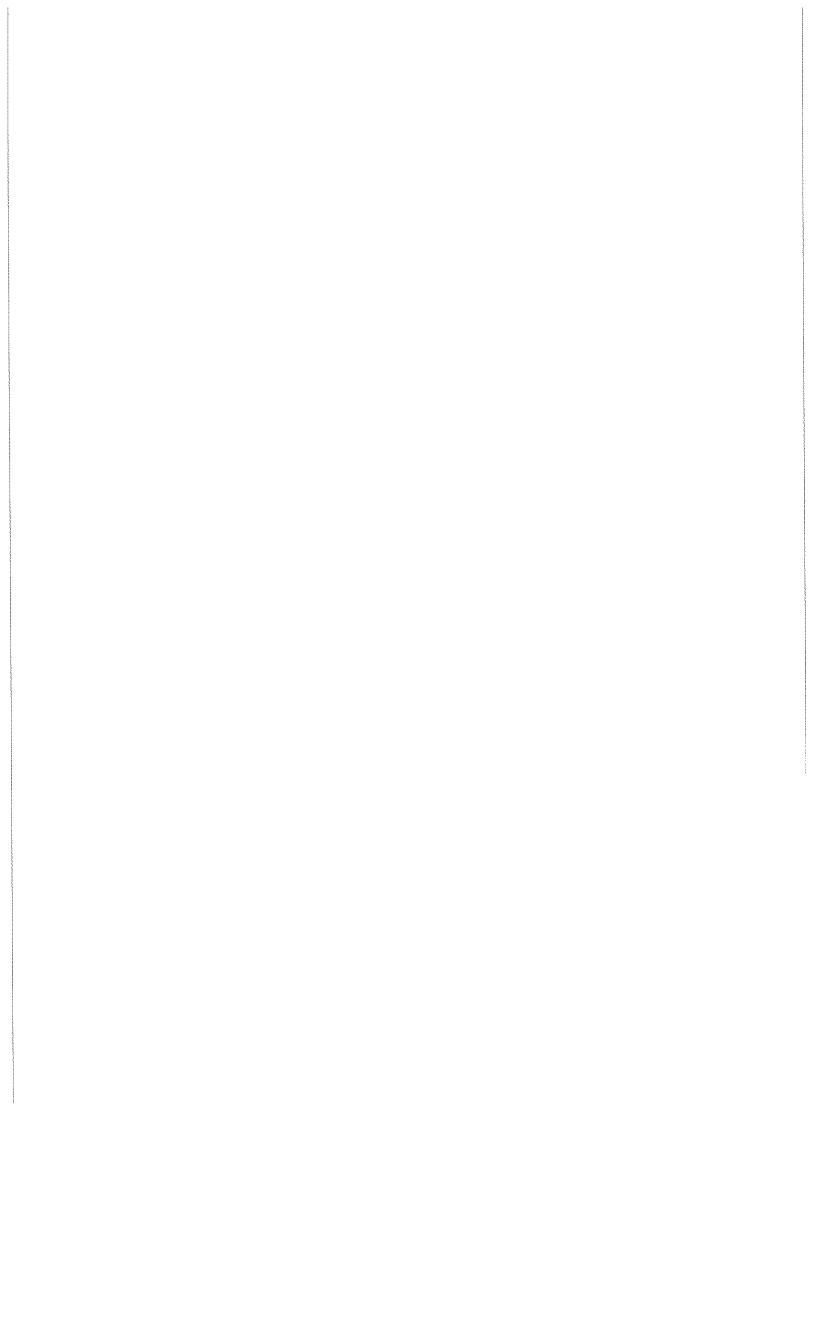
SECTION D'INVESTISSEMENT EAU POTABLE - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellė	Propositions nouvelles	VOTE (3)
20	Immobilisations incorporelles	180 000,00 €	- €
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	431 955,42 €	- 6
23	Immobilisations corporelles en cours	4 998 784,00 €	- 6
	Total des dépenses d'équipement	5 610 739,42 €	- 6
10	Dotations fonds et réserves	- €	- 6
	Emprunt et dettes assimiles	960 598,94 €	<u>-</u> 6
27	Autres immobilisations financières	- €	- 6
	Total des dépenses financières	960 598,94 €	- ε
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 571 338,36 €	- €
040	Investissement transfert entre section	<u>- €</u>	- ε
	TOTAL	6 571 338,36 €	- ε

RECETTES D'INVESTISSEMENT

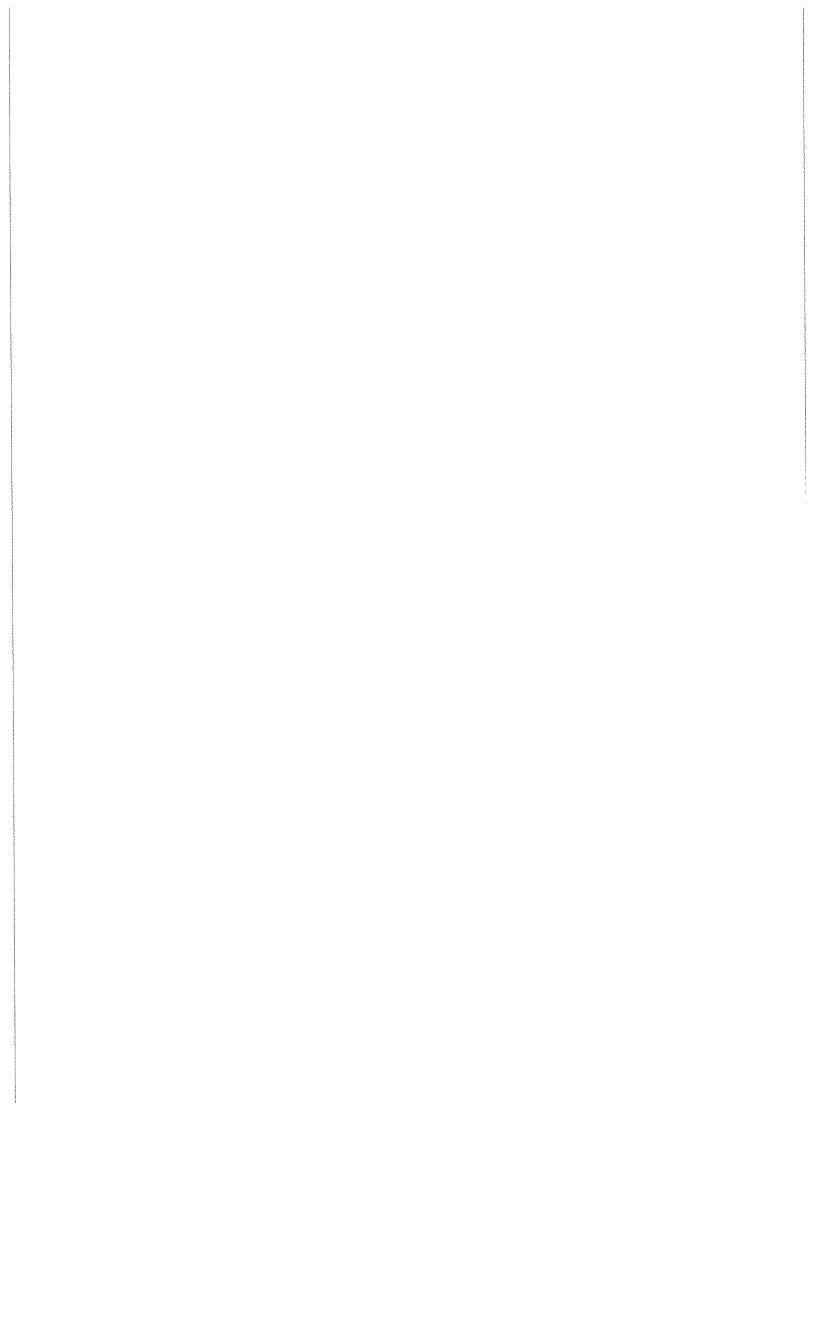
Chap.	Libellé	Propositions	VOTE (3)
		nouvelles	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
13	Subv. invt	1 428 784,00 €	- 6
16	Emprunt et dettes assimiles	- €	- 6
	Total des recettes d'équipement	1 428 784,00 €	- 6
10	Financements de l'actif par l'etat, ecarts de reevaluatio	- €	- 6
	Total des recettes financières	- €	- 6
	Total des recettes réelles d'investissement	1 1111111111111111111111111111111111111	
040	Amortissements des immobilisations	- ε	
021	Virement de la section d'exploitation	5 142 554,36 €	
	Total des recettes d'investissement	6 571 338,36 €	<u> </u>
	TOTAL	6 571 338,36 €	- €



SMGEAG

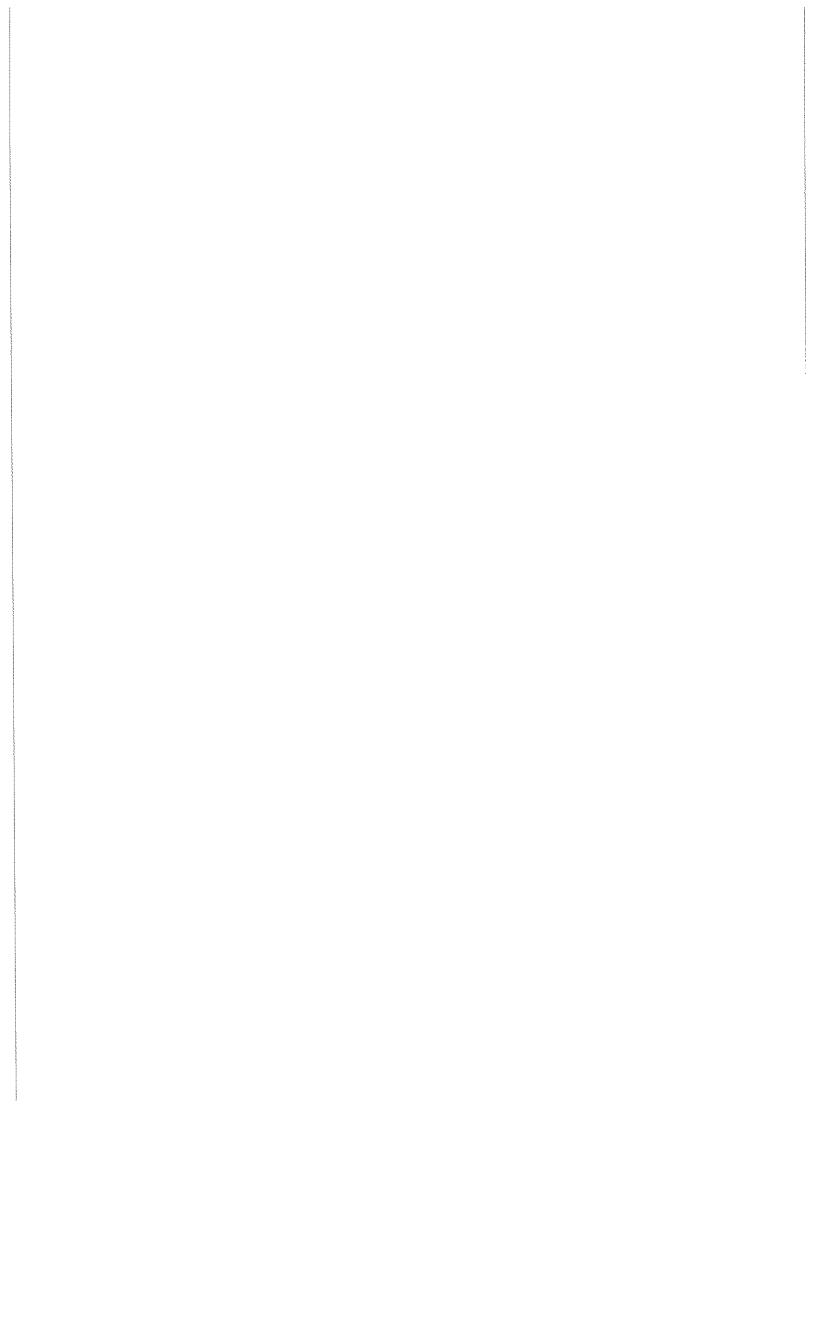
Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et l'Assainissement de la Guadeloupe

ANNEXES



Opérations En cours et nouvelles du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de la Guadeloupe

DA	31/12/2021			Prévisionnel	rmel		
	Montant HT	Déjà payé	sept-21	0ct-21	nov-21	déc-21	TOTAL DEPENSES
AEP							
AEP Réhabilitation de l'usine de Belin et construction reserv ville de port louis	1 428 784,00 €	9 -	357 196,00 €	357 196,00 €	357 196.00 €	357 196.00 €	1 428 784 00 €
AEP Poursuite des études de maîtrise d'œuvre en cours	400 000,00 €	Э.	100 000,00 €	100 000.00 €	100 000.00 €	100 000,00 €	400 000,00 €
AEP Troisième Phase du plan d'action priotaire poursuite de la lutte contre les déperditions d'eau sur l'ensemble du territoire	2 500 000,00 €	• •	9 -	.	300'000'00€	2 000 000,00 €	2 500 000,00 €
AEP ACCEUIL DE LA CLIENTÈLE	300 000 00 €	9 -	. e	· e	150 000,000 €	150 000,00 €	300 000,00 €
EU Mise en place surpresseur pour aggrandir périmtre usine la Plaine + foncier	370 000,00 €	. E	92 500,00 €	92 500,00 €	92 500,00 €	92 500,00 €	370 000,00 €
AEP					T.		
TOTAUX	4 998 784,00 €	Э -	349 696,00 €	≥49 696,00 €	1 199 696,00 €	2 699 696,00 €	4 998 784,00 €



IV - ANNEXES DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Netro	Date do la décision	Montant		Montant des remboursements 2020	oursements 2020	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de de réalise contrat)		maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2020	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Remboursement dû au 01/01/2021 du tirage
5191 Avances du trésor						
5192 Avances de trésorerie						

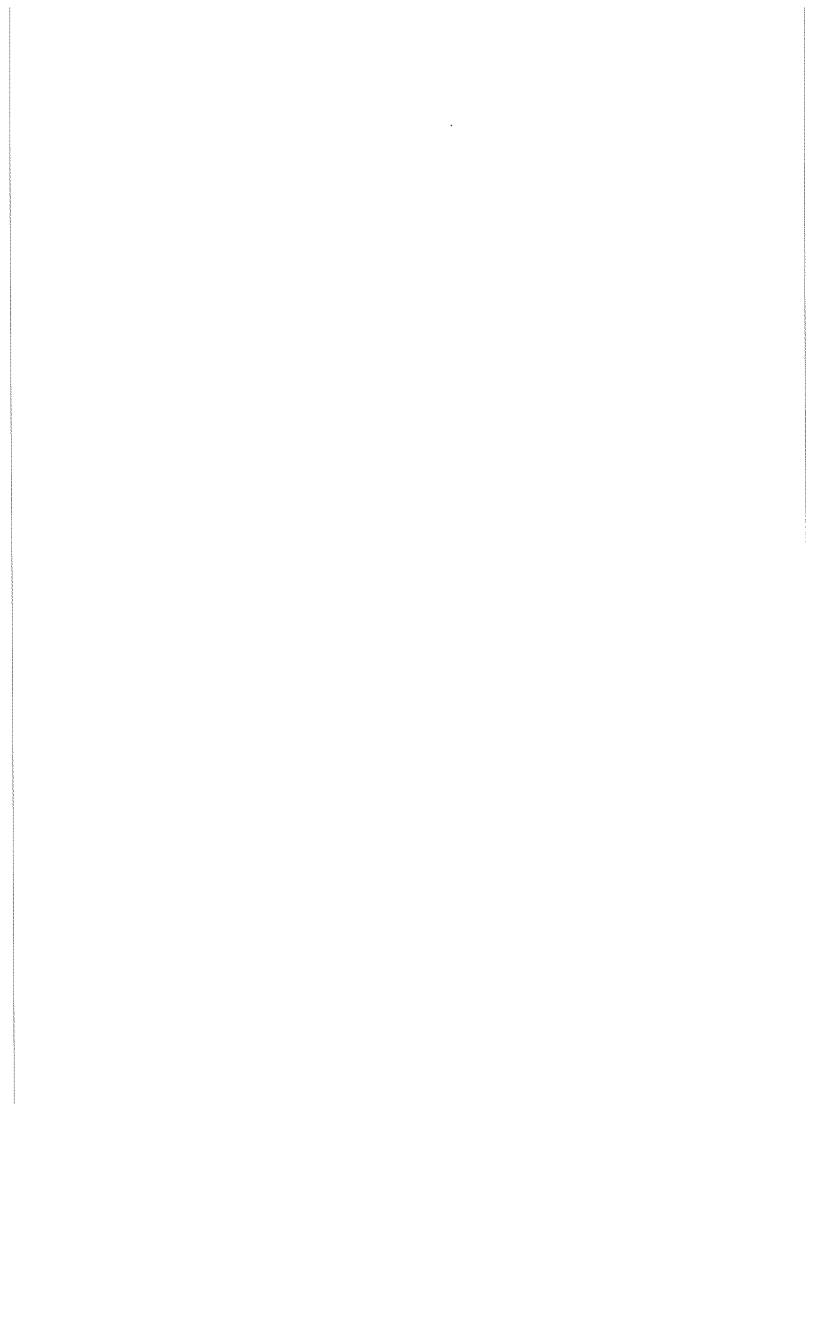
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerle						
5198 Autres crédits de trésorerie						

519 Crédits de trésorerie (Total)						

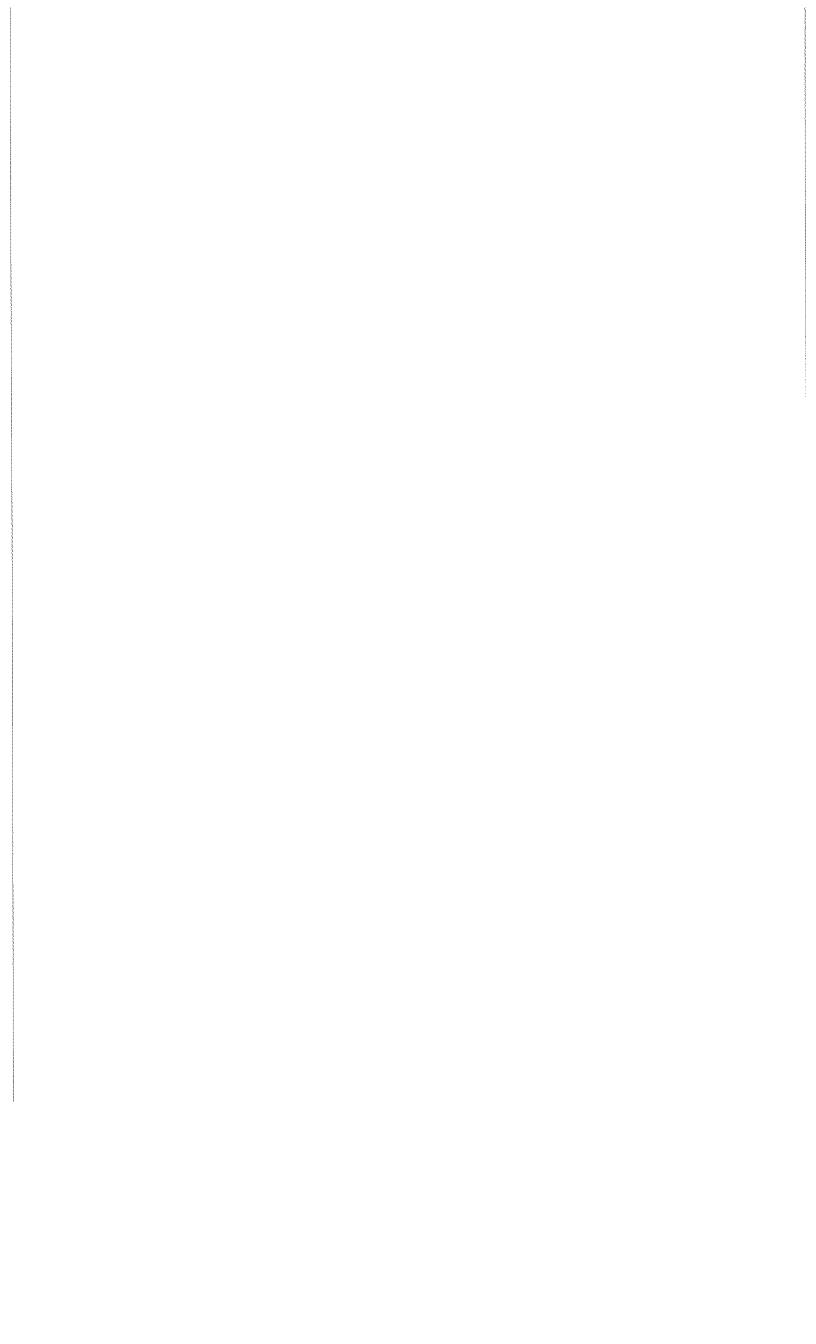
(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989,

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



				IV - ANNEXES	EXES								2	<u></u>
	ELEMENTS	ELEMENTS DU BILAN – ETAT D		A DETTE	E LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	ON PAR	NATURE I	DE DETI	<u>ш</u>				A	A1.2
		Ä	A1.2 - RÉPAI	RTITION P.	ARTÍTION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	DE DET	TE (hors 1	6449 et	168)		:			
					<u>5</u>	nprants et d	Emprants et dettes à l'origine du contrat	du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	Contraction and Contraction of Contr			Date du		Type de		Taux initial	กปีผลไ		Périodicité des	Profil d'	Possibilité de	
contral)	chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation (1)	remboursems	Nominal (2)	d'Interêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuarle)	Devise	ramboursement s (6)	amortissement (7)	anticipė O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements (Inanciers (Total)					21 377 815,78 €									
1641 Emprunts en euros (lotal)					21 877 815,78 €									
A29190AN	CEPAC	07/06/2019	12/06/2019	12/08/2019	5 000 000 98 6	L	Taux fixe à 1,75 %	1,75	1.75	E.	۲	Ų	0	Ar-1
729190au	GEPAC	07/05/2019	12/06/2019		6 600 000,00 E	Ľ	Taux fixe à 2.10 %	2,10	2.10	EUR	æ		٥	1-4
00023899108	CREDIT AGRICOLE	14/10/2008	14/10/2008	15/10/2009	1 700 000,00 €	4	Taux fixe 5 5.45 %	5,45	5,45	EUR	Α .	ď	o	A-1
C GP 1567 03 C Eau	Agence Française de Développement	24/12/2015	24/12/2015	15/06/2018	2 000 000,00 6	Λ	(Euribor 6M + 0,88)-Floor 0 sur Euribor 6M	0,88	68'0	EUR.	s	G.	0	A-1
A291728F-Conso-T1-E	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2017	25/09/2019	25/1 2/201 9	102 397.44 €	۸	(Euribor 3M + 1.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,43	1,46	ะกร	F	o	0	A-1
A291728F-Conso-12-E	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2017	25/09/2019	25/12/2019	1 339 353,38 E	۸	(Euribor 3M + 1.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,43	1,46	EUR	T	ပ	0	A-1
A291728F-Conso-13-E	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2017	25/09/2019	25/1 2/20 19	1 076 407.00 €	Λ	(Euribor 3M + 1.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,43	1,46	EUR		Ú	0	A-1
A291726F-Conso-74-E	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2017	25/09/2019	25/12/2019	1 885 973,40 €	Λ	(Euribor 3M + 1.43,-Floor 0 sur Euribor 3M	1,43	1,45	EUR	⊥	υ	0	A-1
A291728F-Conso-15-E	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2017	25/09/2019	25/12/2018	881 227,98 €	Λ	(Eurlbor 3M + 1.43)-Floor 0 sur Eurlbor 3M	1,43	1,46	EUR	ŀ-	o	٥	A-6
C09605-T1-E	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/20/18	31/12/2018	29/03/2019	1 003 058,12 €	F	Taux fixe â 2.28 %	2,28	2,33	EUR	_	υ	0	- 4
CO9605 - 14-E	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2018	31/12/2018	29/03/2019	130 388,48 €	F	Taux fixe e 2.15 %	2.15	2,20	EUR	_	ບ	0	A-1
10000006614	CREDIT AGRICOLE													



10000101529	CREDIT AGRICOLE						•			•	
2006264	CEPAC										
A28161VY-EAU	CE										
CGP136501X003	Ag. Fr. de Dév.										
CGP148301X001	Ag. Fr. de Dév.						 				
C085⊊5 AVT1 TR1	CREDIT AGRICOLE	07/07/2015	09/07/2015	 1 000 000,00 €	ч	Taux fixe a 2.79 %	EUR	- T	Ü	0	
00001392808	CREDIT AGRICOLE			 3 000 000 00 €	ır	Taux fixe à 4,2 %	RUB	R	O	٥	
Total général				21 877 815,78							

13 / 18

⁽¹⁾ Si un emprunt danne teu à phisieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine.

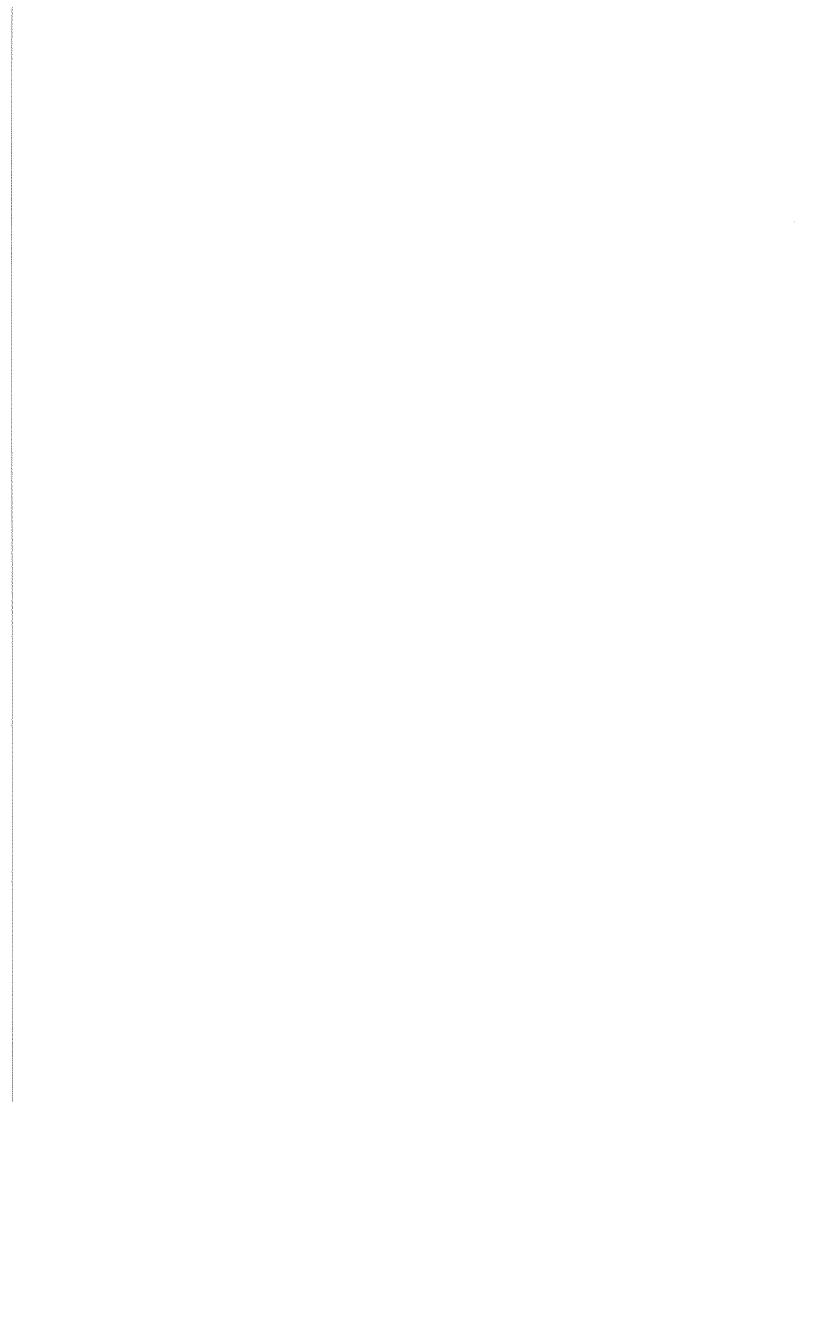
⁽³⁾ Type de taux dintéfél : Fifixe : V : veriable s'Imple; C : complexe (c'est-deire un taux variable qui riest pas seutement défini comme la simple addition d'un taux vayab de référence et d'une menge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mantionnar is ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

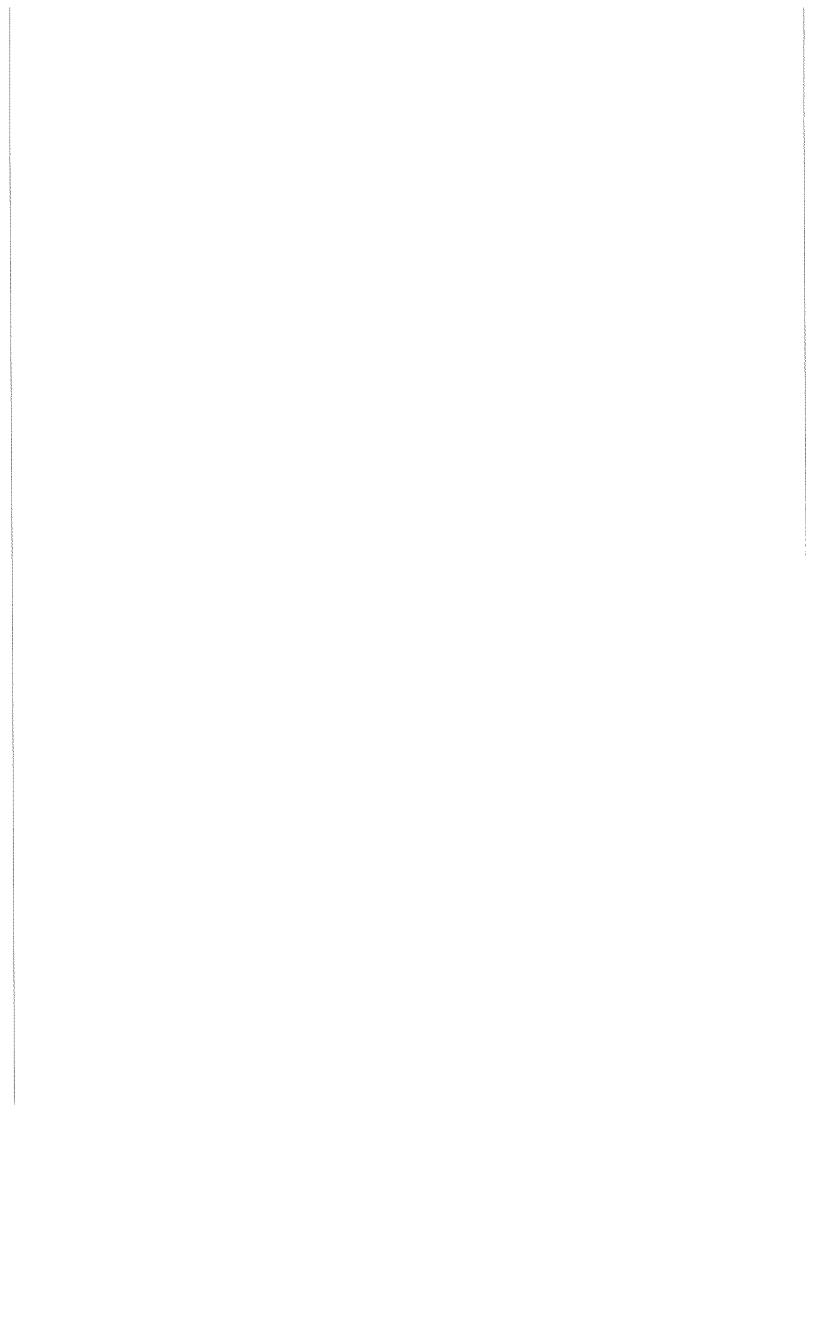
⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de faux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁶⁾ Calégoria d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IXXCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (?) Indiquer C pour amortissement armuel constant, P pour amortissement annuel progressă, F pour in fine, X pour autres à préciser.



			•	/- A	- ANNEXES	Ş						2
		ELEMENTS DU	JU BILAN – ETAT DE		TTE - RE	PARTITI	ON PAR NATU	LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1,2
			A1.2 - RÉPARI	TITION PAR N	AATURE D	E DETT	≣ (hors 16449	2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 166) (suite)				
						Emprur	Emprants et dettes au D1/09/2021	12021				
	, and a second		Catégoria				Taux Centéret	٠	ঝ	Amouité de l'exerçipe		
confidence of the confidence o	7 ON (10)	Montant couvert	d emprunt spres couverture éventuelle (11)	Capital restant dit au 01/09/2021	Durke résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Aliveau de faux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	KNE de l'exercte
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				23 958 354,30 €					773 568,06 E	264 168,64 €		68 058,52
1841 Emprunts en euros (total)				23 968 354,30 €					773 568,05 €	264 168,64 €		68 058,52
A29190AN	z		LAY	4 415 307,40 €	13,5	ı	Taux fixe à 1.75 %	1,75	85 188,52 €	19 192,55 €		3 456,86
A28180AJ	×			4 830 000,00 €	1,5	9	Taux fixe à 2,10 %	2.10				59 290,00
00023899106	z		V-4-1	455 838,65 €	2.12	ե	Taux fixe a 5.45 %	5,450	143 958,00 €	24 843,21 €		3 541,15
C GP 1567 03 C Eau	z		A-i	1 835 481,44 €	14,29	>	(Euribor 645 + 0.66). Floor 0 sur Euribor 6M	568'0	52 997,51 €	7 315,86 €		918.92
A291728F-Canso-11-€	z	:	141	93 437,65 €	18,07	>	(Euribor 3M + 1,43)- Floor 0 sur Euribor 3M	1,458	. 2 559,94 €	674,58 €		21,66
A291728F-Canso-174-€	Z		A-1	1 266 872,44 €	18,07	>	(Euribor 3M + 1.43)- Floor D sur Euribor 3M	1,459	34 708,84 €	43 855,21 €		293,67
A281728F-Canso-T3-E	z		A-1	982 221,37 6	18.07	>	(Euribor 3M + 1.43)- Floor 0 sur Euribor 3M	1,459	28 910,18 €	. 7 091,29 €		227,68
A281728F-Coreo-T4-E	z		1-4	1 812 200,71 🖺	18,07	۸	(Euribor 3M + 1.43)- Floor 0 sur Euribor 3M	1,459	49 849,34 €	62 732,80 E	:	420,07
Á291728F-Conso-15-E	z		₩.	823 245,51 E	18,07	٨	(Euribor 3M + 1.43)- Floor 0 sur Euribor 3M	1,459	22 280.70 €	5 871,35 E		188,51
C09605-T1-E	2		A+1	877 684,52 €	17,33	Ľ.	Taux fixe à 2.28 %	2,333	25 076,70 E	10 154,90 €		0.00
CO8805-T4-E	Z		₩.	114 089,88 €	17,33	L.	Teux fixe à 2.15 %	2,199	3 259,72 €	1 244,77 €		000
10000008814/CAGSC				888 350,00 €					33 900,00 €	9 830,91 €		
10000101529/CAGSC				1 600 000,01 €					133 333,33 €	38 122,22 €		
2006204/CAGSC				192 000,00 €					32 000,00 €	8 928,00 €		
A29161VY-EAUJCAGSC				1 760 792,78 €					50 653 06 €	13 330,20 €		
CGP198601X/009/CAGSC				62 307,71 €					20 769,23 €	1 073,22 €		
CGP148301X001/CAGSC				553 937,99 €				:	39 676,32 €	6 536,47 €		
CO8555 AVT1 TRURENOG				600 000,00 6		L		2,79	18 686,67 €	4 371,00 €		
00001392808				994 606,14 €		L		4,20				



1000 DO 1000	773 558,06	23 968 354,30	
--------------	------------	---------------	--

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire KOCB1015027C du 28 juin 2010 sur les produits financiers ciferte eux collectivités temisoriales).

En cas de couverture partiètle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple ; A-1 ; C-3),

(12) Type de laux d'ordett ; F: fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement defini comme la simple addition d'un teux usuet de cétérence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

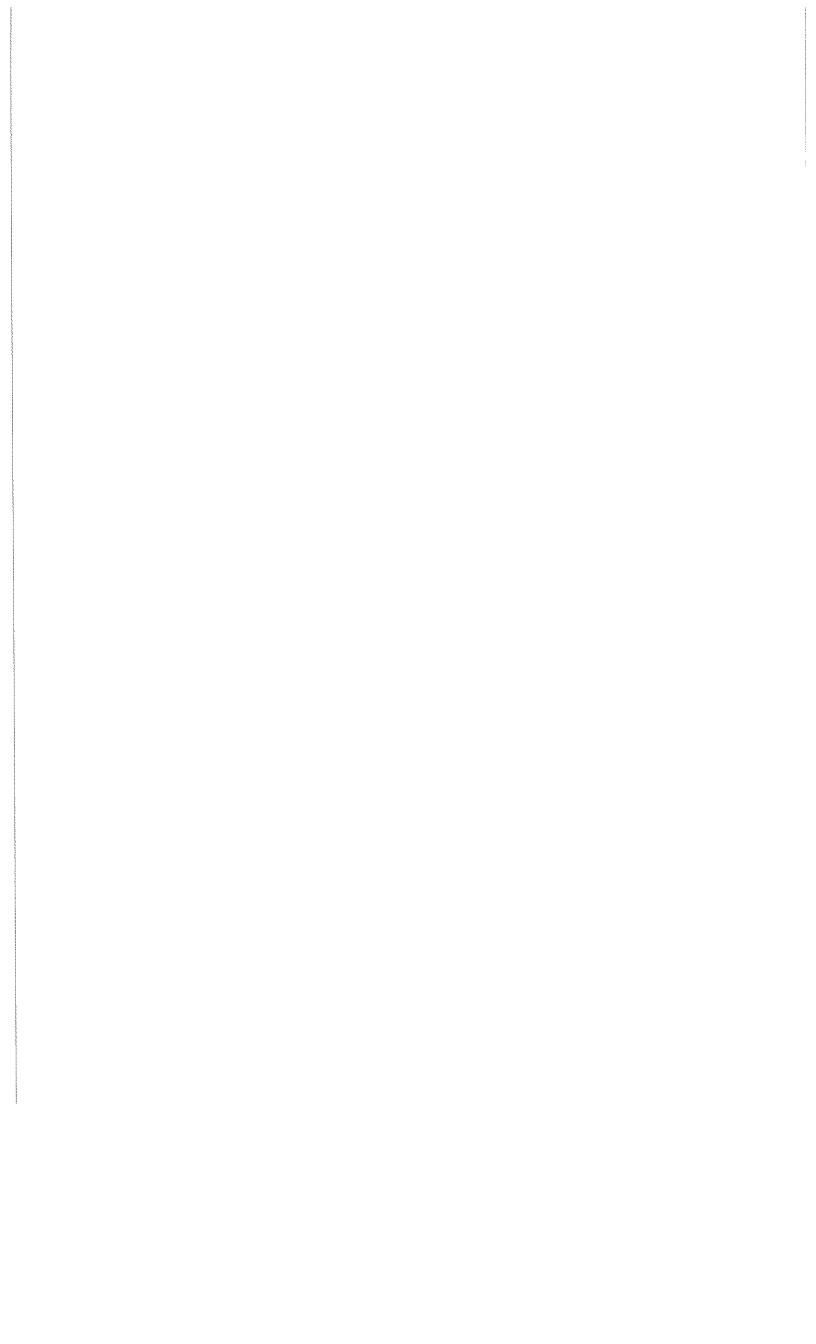
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Teux sprès opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budgel.

(15) il s'agit des intèrèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68/11 « Intérits règlés à l'échtenne » (intérèts décaissés) et intèrèts éventuels dus au titre du contrat déchange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les inlérèts éventuellement reçus au âtre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

15/18



ξ	
Š	
울	
š	
Ξ	
씸	
뿞	
롡	
₹	
Ø	
丞	
Ë	
ŝ	
Ċ	
흗	
둞	
Ā	
뜼	
ġ	
4	

													-	
Emprunts ventifés per structure de Laxx selan le risque le plus élevé (Pour chaque ligne; indiquer le numéro de cortica) (1)	Organismo preteurou chef de Rie	Nominal (2)	Capital restant dú au 01/01/2021 (3)	Type d'Indices (4)	Cecital Type d'indices Durée du contrat (4) (4)	Dales des périodes bonlitées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Taux maximal (6) Collt de sortie (7) après courerture la date de vote du devertualle (8) Eudget (9)	Taux maximal après couverture l éventuelle (8)	Nivestr du taux â la date de vofe du brudget (9)	Taux maximal Niveau du taux à Intérêts payés au près courerture la date de vote du cours de évertualle (8) Touget (9) l'averclee (10)	Interests a percevoir au cours de Pexercice (le cas échéant) (f1)	% pa taux capit:
Echange de taux, taux variable símple plafanné (cap) ou encadré (tunnel) (A)											i de la companya de l			
TOTAL (A)														
Barrière simple (8)														
TOTAL (B)			900/42											
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)			- 0.2.50°											1
MultipEcateur jusqu'à 3 ou multipEcateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)			3936											
Multiplicateur Jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)			2000							2000年				
Autres types de structures (F)											. 25%			
TOTAL (F)			3,896											
TOTAL GENERAL			2500											l

(1) Répandr les emprants selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charté de bonne conduite) en fonction du risque la plus élevé à courtr sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partiéle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverts.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et le part non couverte.

1: Indice zone euro / 2: Indices bullation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart Indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart entre euro / 5: écarts d'indices tors zone euro / 6: écarts d'indices tors zone euro / 6: écarts d'indices tors zone euro / 6: eurres indices. (4) Indiquer la classification de l'Indice sous-jacent sulvant la typologie de la circuleire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à S),

(5) Taux hors opération de couverture, incliquer le montent. Pindex ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt aur teue la durée du contrat.

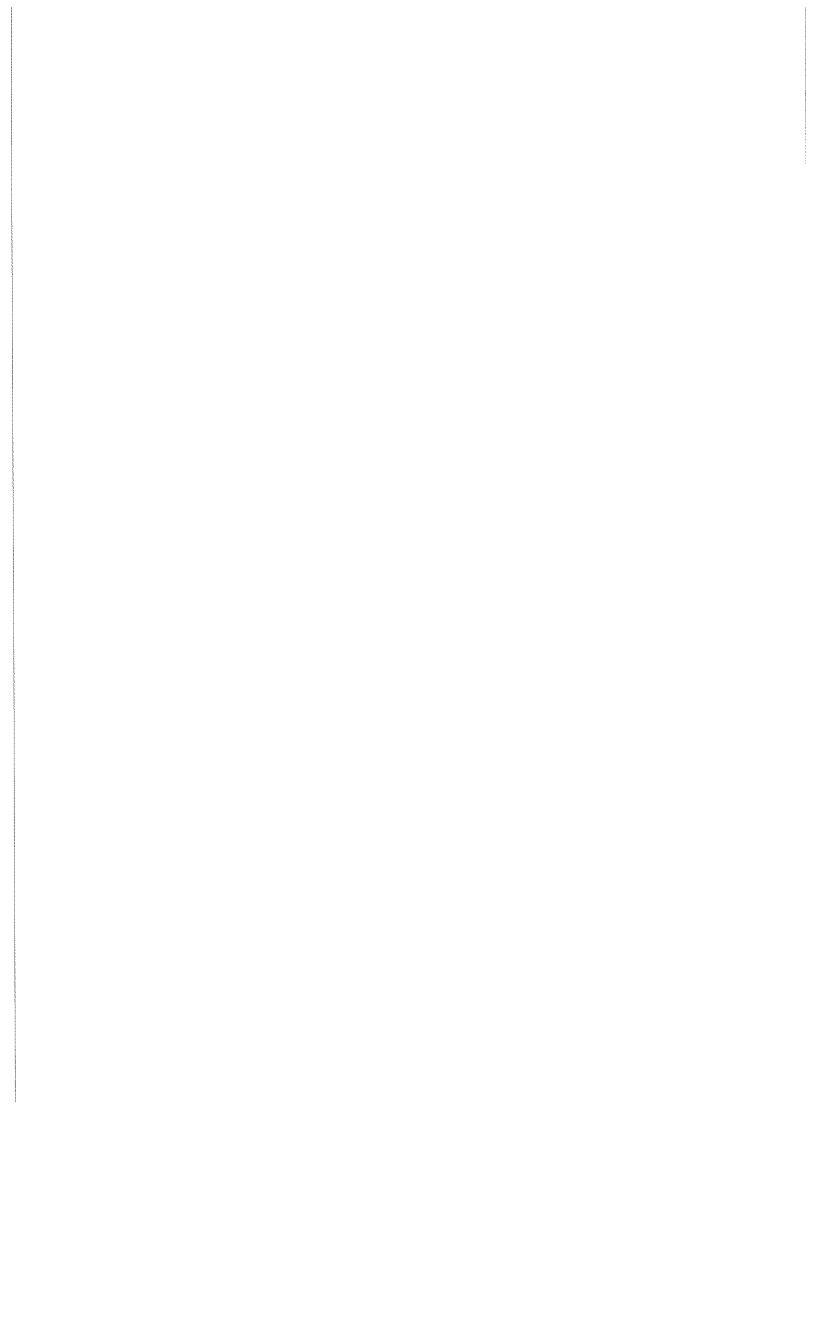
(6) Yaux hors operation de couverbre. Indiquer le montant, l'index ou la formule converpondant au faux maximal du contrait de prèt, sur toute la durée du contrait.

(7) Codi de sorife ; Indiquer le mantant de l'indomnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Mordant, index ou formule.

(9) badiquer he niveau de taux après opérations de conventura éventuelhes. Four les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de sour ed budget.

(11) Indiquer les intérèts à percevoir su titre du contrat d'échange et complabilisée su 768.

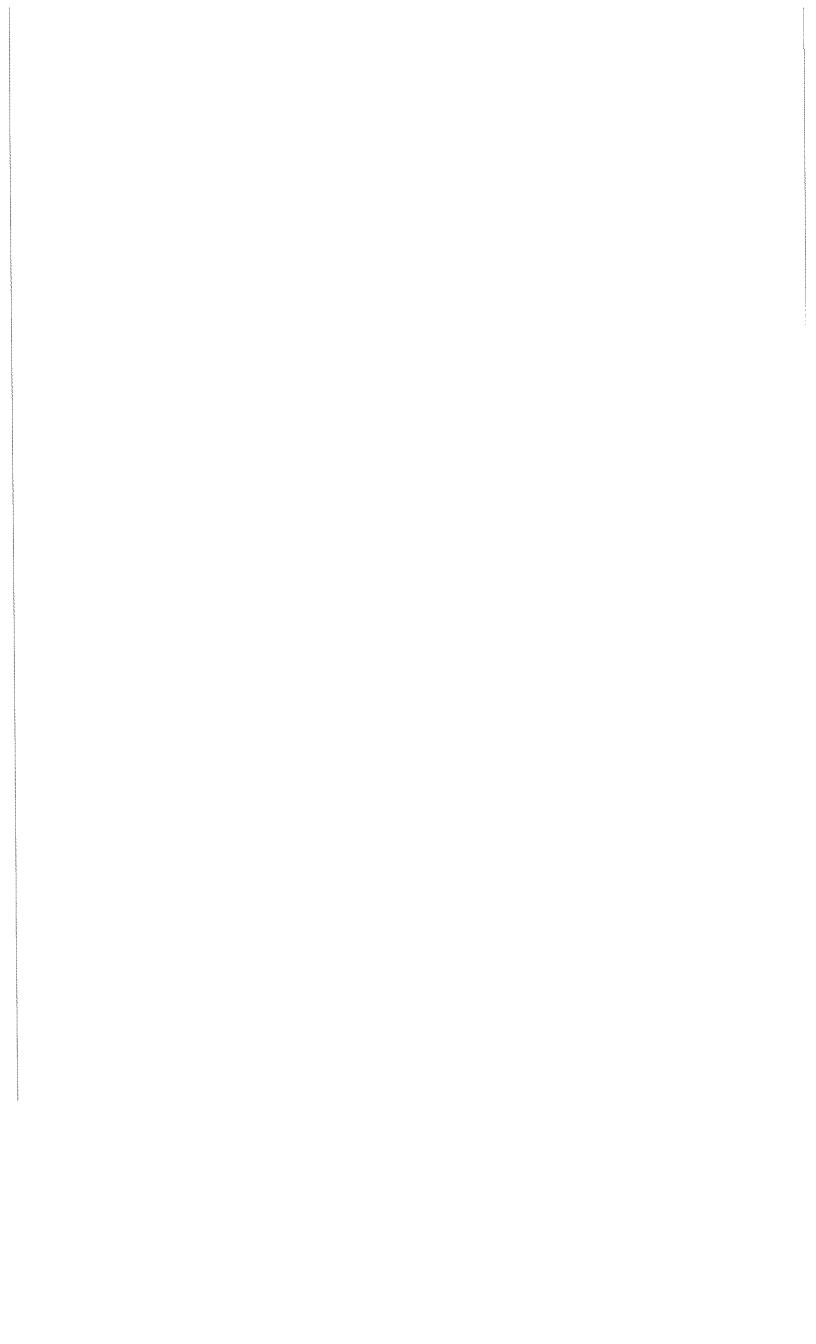


	2		A1.5
THE PARTY OF THE P	IV - ANNEXES	CONCENTS (1) DI AN CTATAFI A PETER PARAMETER AND AN AND AND AND AND AND AND AND AND	LEGISTON BEAN STATE OF THE PETAL DESCRIPTIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet d	Effet de l'Instrument de pouverture	ırkıre			
instruments de couverture	Ráfiérence de	Taux payé	payé	Ταωχ τεφυ (7)	(<u>/</u>) ກຄ	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s constatés depuis La contrat	Catégorie d'	Catégorie d'emprunt (8)
(Pourchagne, indiquer le nomero de contral)	<u> </u>	Index (5)	Niveau de Caux (6)	hdex	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Avant operation de Après operation de couverture
Taux fixe (total)									
	SCHOOL STATE OF SCHOOL SCHOOL STATE OF SCHOOL STATE OF SCHOOL STATE OF SCHOOL SCHOOL STATE OF SCHOOL SCHOOL SCHOOL STATE OF SCHOOL	The second control of	STERRING THE STREET STREET, ST	Section of the sectio	9769 A. C. SARTON W. C. S. S. S.				
laux variable simple (total)								100 Control Control	
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00	200 C C C C C C C C C C C C C C C C C C	
(5) Indiquer findex utilise ou la formule de taux.	latux,				and a State of the				: 00

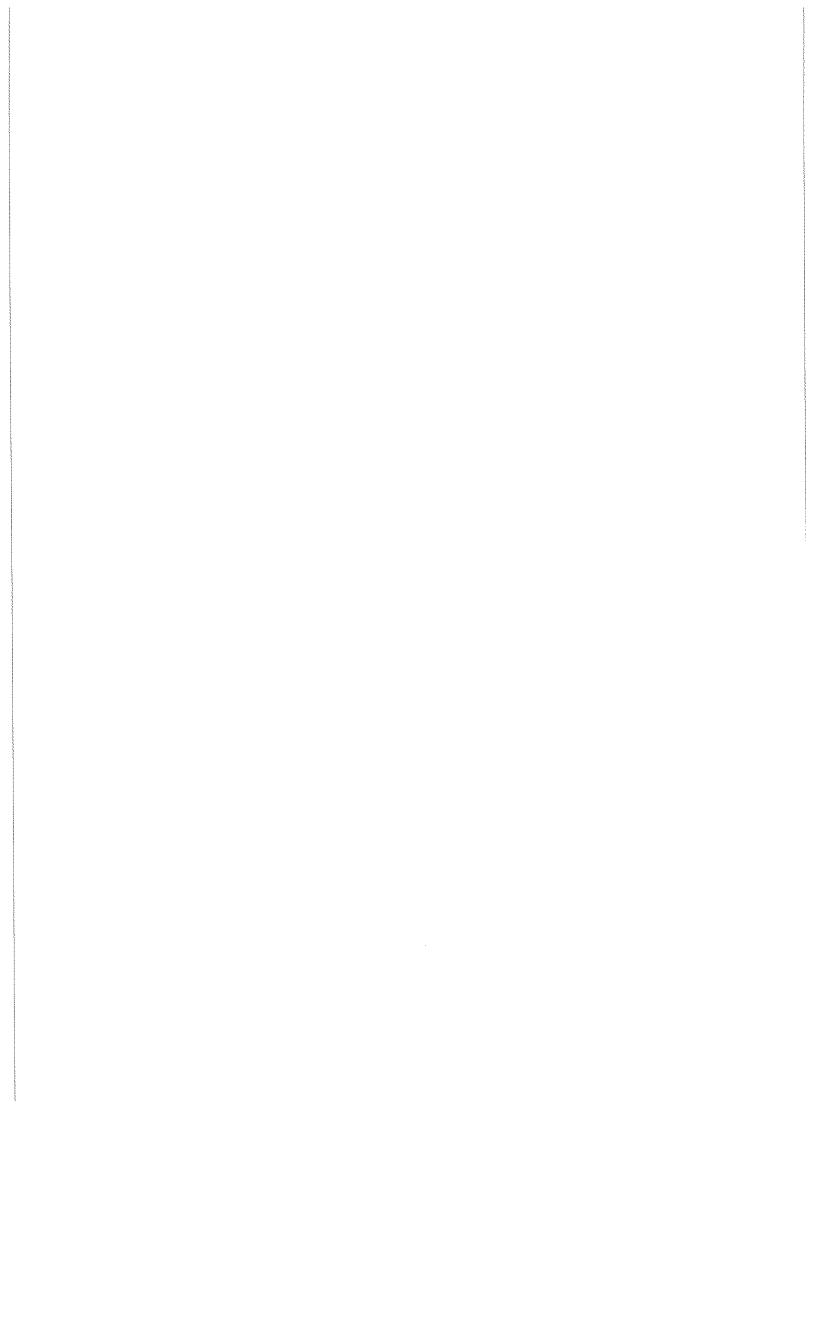
(6) Pour tes emprents à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A complèter si finstrument de couverture set un siriap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 10CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



	<u> </u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

41115	DETTE RESTANTE	
The arm of day ocan accents a minimum in print of shall be an emplaned	DEPENSES DE L'EXERCICE	
TO MAN WOODING OF THE PROPERTY OF	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	
	LIBELLES	



ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES D

n	. A	R	RET	TF.	- 8	IGN	A	TI	UR	ES
	" [7]	100	None I	Sec.			4	V 18 17	W 11 15	

Pour 18

VOTES:

Date de convocation 2195/2021

Présenté par le Président. (1),

A ...Gosier... le...24 septembre 2021

Le 24 septembre 2021. (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunion en session ...

A Gosier, le 24 septembre 2021

Les membres de l'assemblée délibérante. (2)

MEMBRES DU COMITE SYNDICA	AL FONCTION	SIGNATURES
M. Jean-Louis FRANCISQUE	Président	Tyl
Mme Myriam Lucie BROSIUS	Vice-Présidente	B
M. Jean BARDAIL	Vice-Président	Pro currenter
Mme Claudine BAJAZET	Vice-Présidente	
M. Ary CHALUS		
Mme Sylvie GUSTAVE dit DUFLO		
M. David MONTOUT		
M. Guy LOSBAR		
M. Ferdy LOUISY		
M. Jean-Philippe COURTOIS		
Mme Isabelle AMIRIELLE JOMIE		1
M. Adrien BARON		1
M. Camille ELIZABETH		
M. Philippe DEZAC		Wan
M. Eric LATCHOUMANIN		China
M. Emmery BEAUPERTHUY		
Mme Nicole Edouard Marie Franze SINIVASSIN	COURRIER ARRIVÉ LE:	3
M. Fabert MICHELY		-
M. Justin DESSOUT	0 6 OCT. 2021	#
× × × × × × × × × × × × × × × × × × ×	S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE	L

SMGEAG - Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de la Guadeloupe

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL	FONCTION	SIGNATURES
Mme Maddly GARGAR		Jang
M. Didier MERIDAN		755
M. Edouard DELTA		# 0
Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN		a Calabii
M. Blaise MORNAL		
M. Thierry ABELLI		ng -
M. Heric ANDRE		(during
M. Alain LEON		AT
M. Jules OTTO		

Certifié exécutoire par	(1), compte tenu	de la transmission en préfecture	le, et de la publication le

Α	, le		

O 6 OCT. 2021
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

SON AUG BU 1500 AUG BU